



# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 111

Samedi 11 février 1978

40 pages 25 cents

Samedi, le 11 février 1878  
"Portez votre costume d'époque"

- 6h00 Déjeuner au "Chantier du Père Alex"
- 7h00 Déjeuner du Vieux Temps à Place Séville
- 8h00 Déjeuner de la "Mère Picotte": Bonne Ménagère
- 8h00 Déjeuner des Placoteux: hôtel Champlain
- 9h00 "Vieux Marché": coin Racine et Morin
- 9h30 Café-Terrasse, Place du Royaume
- 10h00 Matinée de la marmaille, Auditorium Dufour
- 10h00 Ouverture du Centre d'accueil, parc Rosaire-Gauthier
- 13h00 Grange à Gagnon
- 13h00 Exposition d'antiquités, salle de l'école Jacques-Cartier
- 13h30 Courses d'attelage de chiens. Départ sur le lac, Manoir Clairval
- 13h30 Après-midi des rentiers, sous-sol de l'église Christ-Roi
- 13h30 Préliminaire au concours Scioteux et Bûcheux
- 14h00 Fête à Place du Saguenay
- 14h00 Gala des hommes forts, Place du Royaume
- 15h00 Encans au "Vieux Marché"
- 17h00 P'tit gin des gros messieurs, Hôtel Chicoutimi
- 19h00 Ouverture de "l'Auberge chez Pit"
- 20h30 Soirée surprise du Club de Yacht de Chicoutimi
- 20h30 Opérette du Carnaval-Souvenir "Non, non, Nanette", à l'Auditorium Dufour
- 20h30 Chansons et musique d'époque, église Sacré-Coeur
- 21h00 Bal du Commandant: Base de Bagotville
- 21h30 Veillée des Pionniers, motel Richelieu, Jonquières

Dimanche, le 21 février 1878  
"Portez votre costume d'époque"

- 6h00 Déjeuner au "Chantier du Père Alex"
- 7h00 Déjeuner du Vieux Temps à Place Séville
- 8h00 Déjeuner de la "Mère Picotte": Bonne Ménagère
- 8h00 Déjeuner des Placoteux, hôtel Champlain
- 8h00 Déjeuner du Père Kiol, Club de Yacht de Chicoutimi
- 9h00 "Vieux Marché": coin Racine et Morin
- 10h00 Ouverture du "Centre d'accueil", parc Rosaire-Gauthier
- 10h00 Début du concours de sculpture sur savon, à la Bonne Ménagère
- 10h30 Finale du concours d'attelage de chiens: départ sur le lac du Manoir Clairval
- 12h00 Parade du Carnaval-Souvenir, rue Racine
- 13h00 Remise des prix du concours de dessins d'enfants, Auditorium Dufour
- 13h00 Ouverture officielle du "Bonspiél du Carnaval-Souvenir", Loto-Canada, Club de Curling de Chicoutimi
- 13h00 Exposition d'antiquités, école Jacques-Cartier
- 14h00 Spectacle de marionnettes (Auditorium Dufour)
- 17h00 P'tit gin des gros messieurs, Hôtel Chicoutimi
- 19h00 Ouverture de "l'Auberge chez Pit", 432, Racine est, adultes seulement
- 19h00 Souper canadien, église St-Luc
- 20h00 Veillée à l'ancienne (Filles d'Isabelle), église St-Luc
- 20h30 Opérette du Carnaval-Souvenir "Non, non, Nanette", à l'Auditorium Dufour



DIPLOMATE EXPULSÉ — Vadim Borishpolets, à l'extrême droite, et trois collègues soviétiques attendent à l'aéroport international d'Ottawa un avion pour l'aéroport Mirabel de Montréal. Borishpolets est l'un des 11

Soviétiques expulsés du Canada pour espionnage. Ses trois compagnons sont des courriers diplomatiques.

(Téléphoto PC)

## Canada-URSS

# Trudeau croit qu'il n'y aura pas de froid

OTTAWA (PC) — La tentative d'infiltration des services de sécurité de la Gendarmerie royale de la part d'agents soviétiques ne devrait pas provoquer de "froid" dans les relations entre le Canada et l'URSS.

C'est ce qu'a déclaré hier, à la presse, le premier ministre Trudeau, commentant l'expulsion du Canada de 13 citoyens soviétiques qu'a ordonnée jeudi le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, pour cause d'espionnage.

"J'espère toutefois que les Soviétiques vont réaliser qu'un tel incident n'améliorera pas nos relations", a dit M. Trudeau.

"Nous n'allons pas rompre nos relations commerciales, culturelles ou technologiques, mais nous espérons plutôt que nous pourrions bénéficier le plus possible de ces échanges en dépit de ce complot", a-t-il ajouté.

### Reaction soviétique

Les dirigeants de l'ambassade

soviétique à Ottawa affirment que l'expulsion de 13 de leurs diplomates a pour but de détourner l'attention de la population des problèmes internes du Canada et de rendre la vie plus facile à la GRC.

"Le Canada et l'Amérique ne peuvent vivre sans nous", d'affirmer l'attaché de presse de l'ambassade, M. Victor Mikheev.

"Quand ils ne peuvent régler leurs problèmes intérieurs, ils cherchent un exutoire."

Un autre attaché de presse, M.

Igor Lobanov, affirme que les accusations d'espionnage contre 13 diplomates "sont risibles".

A un journaliste qui lui demandait pour quelle raison le Canada risquerait de nuire aux bonnes relations entre les deux pays par de fausses accusations, M. Lobanov a répliqué que "cela rendra maintenant la vie plus facile à la GRC. A compter d'aujourd'hui, ce corps de police aura meilleure presse".

Autres textes en page A 9



Me Marcel Denis

## Prise d'otages

VAL D'OR (PC) — Aux dernières nouvelles, des bandits armés détenaient toujours en otage des femmes employées d'une banque de cette ville de l'Abitibi.

A la demande des apaches, l'avocat montréalais Marcel Danis s'est rendu sur les lieux, vendredi après-midi, pour négocier la libération des employées. Le drame fait suite à une tentative ratée de vol à main armée.

C'est un passant qui a averti la police, vendredi matin, vers 9h00, après avoir vu deux hommes et une femme entrer dans la succursale de la Banque Impériale de commerce.

Au début, sept femmes employées de la banque avaient été prises en otage mais deux d'entre elles ont été relâchées car elles étaient enceintes.

## Le stade sera achevé mais dans un an ou deux

TROIS-RIVIERES (PC) — Le gouvernement péquiste du premier ministre M. René Lévesque, accepte de compléter la construction du Stade olympique selon les plans prévus par l'architecte français Roger Taillibert, mais ne pourra s'engager dans ces travaux de quelque \$70 millions avant un an ou deux.

C'est ce qu'a fait savoir le premier ministre lui-même, au cours d'une rencontre avec la presse convoquée à l'issue du caucus de deux jours des ministres et députés de son parti, à Trois-Rivières.

"Dans le contexte économique et socio-économique actuel, a déclaré M. Lévesque, et en dépit du fait que tous conviennent que cet investissement doit être complété, nous ne croyons pas pouvoir nous permettre cela cette année."

Le chef du gouvernement a précisé que cette décision a fait la plus complète unanimité, autant au conseil des ministres qu'au caucus des 71 députés péquistes réunis à Trois-Rivières.

Par ailleurs, le premier ministre a fait savoir que son gouvernement s'engagera au Stade olympique, dans des travaux "absolument

nécessaires, c'est-à-dire pour empêcher le stade de se détériorer et pour aménager l'essentiel".

Ces travaux, selon M. Lévesque, nécessiteront des déboursés de l'ordre de \$33 millions.

Le gouvernement, a rappelé M. Lévesque, avait à choisir entre deux hypothèses: celle d'un toit fixe et celle du parachèvement selon Taillibert.

"La prépondérance de l'opinion est décidément qu'il faut achever cet investissement tel qu'il a été conçu", a observé le premier ministre.

### Des chiffres ...

Le chef du gouvernement péquiste, flanqué de son ministre responsable du complexe olympique, M. Claude Charron, a révélé des chiffres astronomiques tendant à démontrer que les Québécois n'ont pas les moyens de se payer immédiatement un stade tel qu'il fut conçu par l'architecte français.

"Le cauchemar olympique n'est pas encore fini", a lancé M. Lévesque avant d'indiquer qu'au déficit

de \$995 millions naguère reconnu par l'ex-ministre des Finances Raymond Garneau, il faut ajouter les \$52 millions en dépassement de coûts du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO).

Par ailleurs le premier ministre a annoncé que les revenus réels provenant de Loto-Canada de la taxe sur les tabacs et de la vente du village olympique sont de quelque \$450 millions inférieurs à ce que l'ancien ministre des Finances avait prévu.

Ainsi, la taxe sur le tabac, qui devait en sept ans rapporter \$665 millions sera déficitaire de \$125 millions. Le déficit dans la vente du village olympique sera de \$17 millions et les \$350 millions de Loto-Canada n'ont été promis que sur la gueule, ne rapportant en fait que \$100 millions, "dans la meilleure des hypothèses".

Le premier ministre a expliqué que si son gouvernement s'engageait immédiatement dans le parachèvement du stade, il épuiserait le fonds olympique et devrait refinancer quelque \$500 millions du déficit qu'on devait éponger en sept ans.

## DOSSIER

Le dossier de cette semaine tente de faire le point sur les récents événements entourant Multi-Media. D'une part, la déclaration de la présidente qui proteste contre la décision du ministre de l'Education et d'autre part le texte du dossier sur la consommation paru dans le dernier numéro de "La Gazette de Multi-Media".



## ARTS

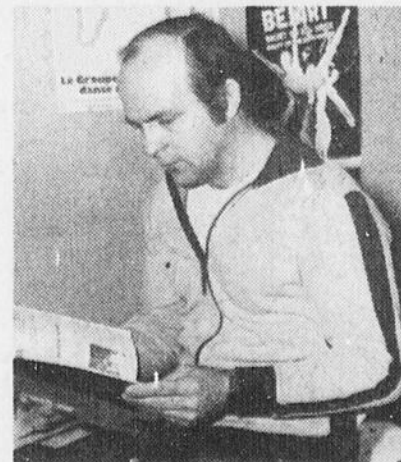
Carnaval, carnaval... Mon oeil! Il y a les arts qui coulent à flots et ce n'est pas du caribou qui fait bouger tout cela. Demandez à Robert Girard dans un petit tête-à-tête? Demandez à Jean-Claude Larouche quand il s'arrête sur le perron d'Alexis le Trotteur... Il est aussi question de passer un moment avec les peintres, avec "La dernière femme"... Enfin, des arts partout, comme un Carnaval des arts... Ouvrez l'oeil, celui qui vous permet de lire...



## SPORT REPORTAGE

François Gauthier, de Dolbeau, a été sélectionné, hier, au titre d'entraîneur québécois de l'année, pour la discipline du handball, lors du gala de la Confédération des sports du Québec. Pierre Fellice a rencontré la sympathique entraîneur qui depuis plus de dix ans, travaille pour l'avancement de cette discipline au niveau régional.

En page B 1



## Réseau de braconniers démantelé

QUEBEC — Un important réseau de braconnage a été mis à jour au Saguenay-Lac-St-Jean, impliquant une vingtaine d'individus de la région. Les agents de la direction de la protection au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche mettaient ainsi un terme à une longue enquête qui a mené au démantèlement du réseau et à la saisie d'un avion Piper Cub, d'une moto-neige et d'un nombre impressionnant de livres de viande d'original.

En effet, durant l'automne 1976, la direction de la protection de la faune avait été informée que des braconniers sans scrupules de la région du Saguenay-Lac-St-Jean abattaient de l'original et du caribou en tout temps de l'année pour en faire le commerce. Il fut décidé d'instituer une enquête à laquelle ont participé une dizaine d'agents de conservation de la faune provenant de diverses parties de la province.

C'est ainsi que l'enquête a révélé qu'un commerce de viande d'original important et florissant existait dans plusieurs villes et villages de la région. En général, les vendeurs exigeaient environ \$2.00 la livre. Pour certains, le prix d'un original complet pouvait se situer à \$700.

Ces braconniers, pour pouvoir exercer leur commerce et obtenir le gibier convoité, se devaient prendre tous les moyens, pour eux, les saisons de chasse n'existaient pas. L'enquête a permis de découvrir que plusieurs vendeurs pouvaient tout aussi bien abattre les originaux en hiver qu'en été. On se servait de canots, de véhicules 4 x 4, de moto-neiges et d'avions.

C'est ainsi qu'au cours de la semaine du 5 février, les agents ont saisi un avion Piper Club appartenant à un citoyen de Chicoutimi-Nord, appareil qui a servi en octobre 1977, ainsi qu'en février 1978, à son propriétaire à tenir sans permis un commerce de pourvoirie, à son propriétaire à tenir sans permis un commerce de pourvoirie, à poursuivre l'original avec son avion et à survoler un troupeau de caribous alors que ce genre d'activité est défendu par la loi de la conservation. De plus, ce même individu sera accusé d'avoir aidé et incité une autre personne à chasser et tuer un original en temps prohibé. Viendra s'ajouter à ces accusations, une accusation de possession de viande d'original tué en temps prohibé. En dernier ressort, ce propriétaire d'avion pourra faire l'objet d'une enquête pour violation aux règlements de l'air.

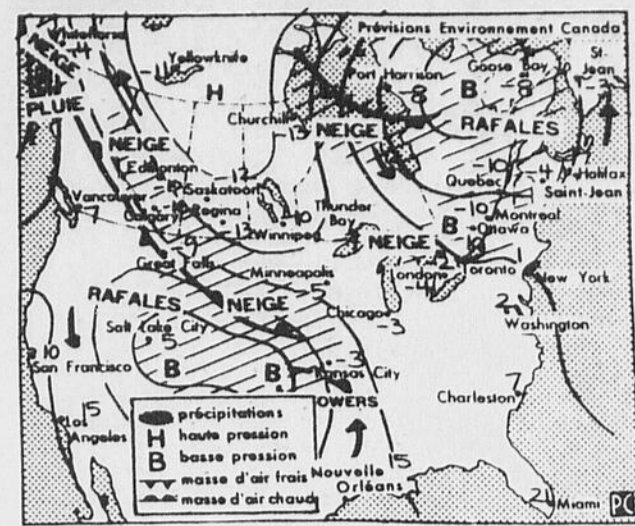
Parmi les personnes impliquées, on retrouve un récidiviste qui, il n'y a pas longtemps encore, a été condamné à \$2,100 d'amende pour diverses infractions commises à la Loi de la conservation de la faune. Cet individu se verra accusé de chasse illégale de l'original et de possession illégale de viande d'original.

Tout récemment, un gardien d'un barrage au lac Manouane, s'est fait saisir une moto-neige pour avoir, au cours des mois de janvier et février, chassé et tué deux caribous en plus d'avoir chassé et tué un original.

## SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 8
— Bandes dessinées	D 3
— Bourse	B 7
— Bridge	D 5
— Cinéma	C 9
— Décès	B 9
— Echecs	D 6
— Finance	B 6
— Horoscope	D 5
— Mots Croisés	D 5
— Mot mystère	D 5
— Patron	B 8
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

# METEO



## PREVISIONS

**MONTREAL (PC) — Prévisions du temps du Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, avec un aperçu par dimanche.**

**Abitibi, Pontiac, Témiscamingue:** nuageux avec éclaircies et quelques flocons de neige, accumulation 1 centimètre, vents modérés, température maximum moins 8. Dimanche: neige intermittente.

**Chibougamau, Haute-Mauricie, Lac-Saint-Jean:** ciel variable et quelques flocons, max. moins 12. Dimanche: neige intermittente.

**Laurentides:** ciel variable, max. moins 10. Dimanche: nuageux et flocons.

**Montréal, Outaouais:** passages nuageux, max. moins 8. Dimanche: nuageux.

**Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières:** passages nuageux, max. moins 10. Dimanche: nuageux.

**Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski:** ciel variable, max. moins 12. Dimanche: peu de changement.

**Gaspésie:** ciel variable et quelques chutes de neige, max. moins 10. Dimanche: peu de changement.

**Nouveau-Brunswick:** passages nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum, moins 11 à moins 8. Aperçu pour dimanche: nuageux.

## DANS LE MONDE

**TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.**

	Min.	Max.
Dawson	-22	-17
Vancouver	1	8
Victoria	-1	8
Edmonton	-14	-11
Calgary	-15	-12
Regina	-13	-9
Winnipeg	-24	-12
Toronto	-12	-2
Kingston	-18	-9
Ottawa	-17	-9
Montréal	-22	-10
Québec	-20	-11
Fredericton	-18	-9
Saint-Jean, N.-B.	-16	-8
Moncton	-17	-11
Halifax	-10	-6
Charlottetown	-16	-12
Saint-Jean, Tn-N.	-8	-5
New York	-6	-2
Washington	-6	2
Tampa	6	14
Miami	13	18
Orlando	6	16
Los Angeles	13	16
Acapulco	20	30
Barbade	25	29
Bermudes	24	28

# Un stage de formation axé sur la connaissance de soi

par Gilles Lalancette

**CHICOUTIMI** — Les grandes innovations dans l'enseignement ont comme rampe de lancement, non un outil technique, mais un objectif pédagogique ou social. Partant de ce principe, des étudiants en éducation spécialisée du Collège de Jonquière ont décidé de se regrouper à l'intérieur d'un camp de formation d'une durée de trois jours afin d'analyser les étapes de la rééducation, étudier les modifications du comportement et déterminer l'importance des valeurs en éducation.

Ce cours qui s'est déroulé ces trois derniers jours à la ferme Saint-Joseph des Soeurs du Bon-Conseil, dans le rang Saint-Joseph, de Chicoutimi, a réuni 28 étudiants et quatre professeurs. Tous sont appelés à vivre une expérience commune, axée sur la croissance personnelle et professionnelle.

Il s'agit de finissants qui, dès le mois d'avril, seront disponibles pour le marché du travail. Leur démarche se fera auprès

de jeunes, entre 12 et 18 ans, dans la plupart des cas en besoin d'affection. Leur champ d'action sera des établissements comme l'Institut Saint-Georges, de Chicoutimi ou l'Institut La Chenaies, de Roberval.

Dans l'esprit du professeur responsable, Mme Cécile-Marie Tremblay, il s'agit d'aider l'étudiant à développer la conscience et la mise en oeuvre de ses possibilités et ressources de personnalité afin d'atteindre une efficacité et une satisfaction plus grande à l'intérieur des situations rééducatives auxquelles il sera bientôt confronté.

### Le camp

Le groupe d'étudiants s'est réuni mardi soir. Ce sont eux qui menent la baraque. L'organisation de chaque journée est laissée à leur discrétion. Le programme de la journée est affiché et il est assez austère. Du lever au coucher, chaque heure est bien remplie.

Toutefois, l'aspect important reste la pédagogie. Dans un contexte de groupe, les étudiants doivent continuer leur formation. Pour une étudiante, ce genre de stage permet de mieux connaître la personne. "Il est évident que notre travail va exiger de la compréhension et de l'affection. Comment réaliser notre objectif si nous ne connaissons pas parfaitement nos propres ressources? Le stage de formation apporte plusieurs éclaircissements", lance-t-elle, en préparant le repas du midi.

Dans le cadre pédagogique, l'auto-discipline et l'auto-évaluation sont de mise. Selon Mme Cécile-Marie Tremblay, les étudiants vivent leur expérience et l'organisent eux-mêmes.

Puis, il y a l'expérience pratique plus concrète celle-là. En fait, des professeurs ou des travailleurs déjà dans le milieu viennent contribuer de leur expérience.

Des séances de communication permettent d'acquiescer certaines techniques

d'entrevues. Toutefois, l'étudiant n'a pas de document précis. Un professeur qui venait de terminer une séance indiquait qu'il ne faut pas laisser l'étudiant dans un carcan en regard d'un modèle d'entrevue. La personnalité de l'individu et la facilité de s'adapter à une situation doit primer.

Tous les étudiants présents ont manifesté leur intérêt vis-à-vis une telle pratique. Pour eux, c'est un excellent moyen de se préparer à faire face à la dure réalité du marché du travail.

La semaine prochaine un autre groupe entend la même expérience. Peut-être qu'elle sera différente, selon Mme Cécile-Marie Tremblay car il est probable que les autres étudiants réagiront différemment. En fait, l'objectif restera le même soit de vivre une expérience, c'est-à-dire de participer à la création d'une activité de groupe par le mouvement et la création d'une démarche individuelle dans le cadre des étapes de la rééducation.

## Un appui entier à leur association

**CHICOUTIMI** — Les entrepreneurs en construction du Saguenay-Lac-St-Jean ont accordé un appui entier à leur association en ce qui concerne la modification des statuts et règlements de l'association, l'élargissement de l'éventail des services en relations de travail notamment en ce qui touche la sécurité et finalement la stabilisation de ses finances pour les trois prochaines années. Les trois points ont été acceptés dans une proportion globale de 82 pour cent des entrepreneurs de la région membres de l'AEQ.

Ces décisions ont été prises dans le cadre de l'assemblée extraordinaire des membres de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec qui s'est tenue dans dix régions de la province entre le 23 janvier et le 3 février dernier.

Dans la région, 125 entrepreneurs se sont prévalus de leur droit de vote. Ils ont accepté les statuts et règlements dans une proportion de 86 pour cent. Ils ont accepté une augmentation de cotisation pour améliorer la sécurité au travail dans une proportion de 78 pour cent et ils ont accepté une autre augmentation de cotisation pour stabiliser leur situation financière en vue d'une éventuelle négociation dans une proportion de 76 pour cent.

D'ailleurs, les résultats du vote est sensiblement le même dans les autres régions de la province, la moyenne se situant partout au-delà de 80 pour cent.

Dans un même communiqué remis à la presse, le président de l'AEQ, M. Réal l'Heureux, précise que ce vote est significatif et démontre clairement que les entrepreneurs en construction de la province sont manifestement décidés à appuyer leur association patronale parce qu'elle répond à leur besoin d'unité de représentation en matière de relations de travail. Plus de 1,200 entrepreneurs se sont prononcés au niveau de la province.

# Déluge en Californie

LOS ANGELES (Reuter)

— De violents orages dans le sud de la Californie ont fait au moins trois morts et dix blessés, vendredi, et indirectement causé la mort de deux lions d'un zoo.

La violence de la tempête a en effet permis à six fauves, des lions et des tigres, de s'échapper du zoo de New Hall, à une centaine de kilomètres de Los Angeles. Deux d'entre eux ont été abattus par la police et la population locale a été mise en garde.

Des torrents de boue ont submergé des autoroutes, des centaines de petits bateaux ont été coulés par la tempête dans les ports, et celui de Los Angeles a été fermé pendant quelques heures.

Un petit barrage s'est effondré dans le canyon Tujunga, au nord-ouest de la métropole californienne, submergeant les environs.

Les inondations sont particulièrement graves à Hollywood.

La nuit précédente, les bourrasques de vent accompagnant les pluies torrentielles avaient soufflé à 140 km.

### Bain de boue pour les cadavres

Conséquence funeste des violents orages qui se sont abattus sur le sud de la Californie, des cadavres et cerceils ont été charriés par un torrent de boue du cimetière de Yerdugo vers des maisons situées en

contrebas, dans la plus pure tradition des films d'horreur.

"Les pompiers ont retrouvé 13 corps en voie de décomposition ce matin et l'on peut voir des morceaux de corps émerger de la boue", raconte Steve Watson, un habitant de Yer-

dugo, dont la maison est entourée d'une couche de boue d'un mètre d'épaisseur. Un cadavre a même été charrié de la sorte sur plus de 1,5 km.

Le dernier enterrement à Yerdugo, à 30 km au nord de Los Angeles, remonte à 1973.



**DELUGE** — C'est une mer de boue qui a envahi les rues et avenues de certains quartiers résidentiels situés en contrebas du cimetière de Yerdugo. Les précipitations sont le double de ce qu'elles étaient dans les années antérieures avec 19.81 pouces de pluie. (Téléphoto PA)

## Opération Gestion-faune

# Le ministre Duhaime sera à Chicoutimi-Nord le 14 pour la séance d'information et de consultation

**QUEBEC (MTCF)** — C'est à Chicoutimi-Nord que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche lui-même, M. Yves-L. Duhaime, pilotera la délégation de son ministère à la session d'information et de consultation qui aura lieu en soirée à 19h00, le 14 février, à la Polyvalente Charles-Gravel et qui regroupera les exécutifs des associations de chasse et de pêche ainsi que des organismes de la région qui se préoccupent d'aménagement et de conservation de la faune. Au cours de cette session, on discutera des problèmes soulevés

par l'abolition des droits exclusifs de chasse et de pêche et par la création de zones d'aménagement et de conservation de la faune (ZAC).

M. Duhaime sera accompagné de deux députés de l'Assemblée nationale qui ont oeuvré au sein du comité sur la politique d'accessibilité à la chasse et à la pêche, MM. Jean-Pierre Jolivet, représentant de Lavolette, et Jacques Brassard, représentant du Lac-Saint-Jean; du sous-ministre adjoint à la Faune et aux Parcs, le biologiste Gaston Moisan, du responsable du dossier au bureau

des sous-ministres, M. Clément Veilleux, et d'autres spécialistes du ministère en matière d'aménagement et de protection.

Le lendemain matin, le 15, à 9h00, les députés de Joliette et du Lac-Saint-Jean, MM. Jolivet et Brassard, donneront une conférence de presse en compagnie des autres membres de la délégation du MTCF au cercle de presse du Saguenay à Chicoutimi.

Egalement, le 15, cette fois, sous la présidence du député du Lac-Saint-Jean, à l'Assemblée nationale, M. Jacques Brassard, il y aura

à l'Auditorium d'Alma, dans la ville du même nom, une autre session d'information et de consultation pour les exécutifs des associations

de chasse et de pêche et des organismes de la région impliquée dans l'aménagement et la conservation de la faune.

### Noël-André Gagné, c.i.a.

Tenue de livres Impôt sur le revenu  
Préparation des paies Gestion financière  
250 est, Racine Chicoutimi 543-3844  
294, de la Savoie, Jonquière 547-4379

### REFLEXION

La femme s'efforce d'améliorer son statut, mais l'homme tente de garder ses privilèges...

Comité des relations humaines de Musac INC

**INGENIEURS-CONSEILS**  
**HUI, GAUTHIER & Associés**  
424, rue Fay, Arvida  
TEL.: 548-3111  
RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER  
ING., MCGME ING., MSCGC, MSCG

**COMPTABLES GENERAUX LICENCIES (C.G.A.)**  
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE, POLIQUIN ET CIE C.G.A.  
121 EST, RACINE, SUITE 101, CHICOUTIMI — 549-1717  
2900, CH. QUATRE-BOURGEOIS, STE-FOY — 658-3323  
CLAUDE LACROIX C.G.A. syndic GABRIEL LAPOINTE C.G.A.  
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. syndic PIERRE POLIQUIN C.G.A.  
DENIS GRENIER C.G.A.

**TU VEUX ACHETER DE L'ASSURANCE-VIE!**  
Consulte mes PRIX d'abord...  
...et pourquoi pas!  
Tél.: 549-6474

**ANTI FEU & VOL**  
Intercom —  
Radio-Communication  
2253, boul. Ste-Geneviève  
Chicoutimi-Nord  
G7G 1Y3  
TEL.: 543-6776  
REPRESENTANT: Guy BOUDREAU

**LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE  
316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.  
Tel.: 545-4480  
Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER  
Président directeur général: Gaston VACHON  
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY  
Directeur de l'information: Bertrand GENEST  
Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs: 562-7829  
St-Felicien et les environs: 679-3832  
Sans frais interurbains: Abonnement et Service à domicile: 545-4664  
Petites annonces classées: 545-4895

chef de pupitre: Charles J. GAUVIN  
Directeur des ventes: Paul BERGERON  
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY  
Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND  
Directeur du tirage: Jean Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui, transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec  
Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

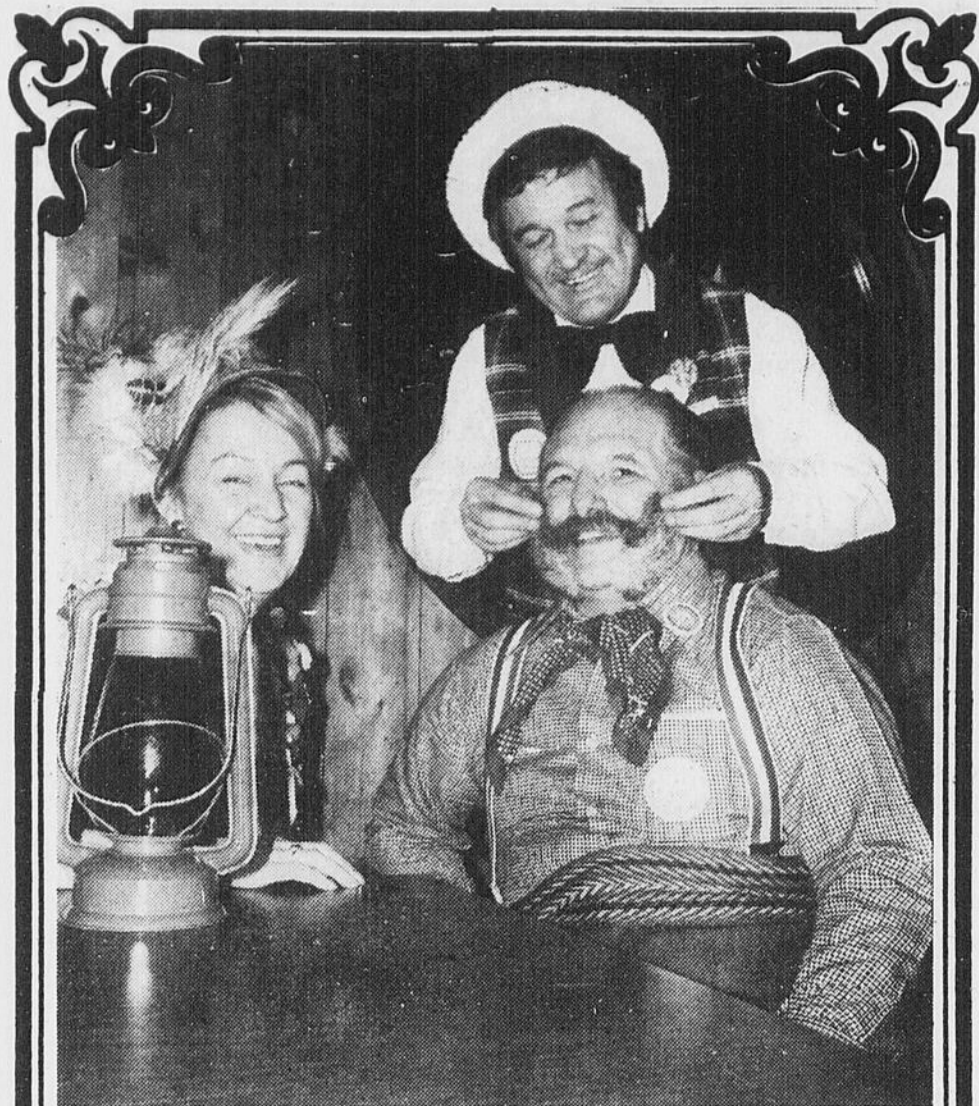
**LE QUOTIDIEN**  
**TARIF D'ABONNEMENT**  
LIVRAISON PAR PORTEUR: \$1.25 par semaine  
Dans les dépôts: \$0.25 la copie

PAR LA POSTE: Saguenay: 3 mois: \$16.00, 6 mois: \$31.25, 1 an: \$62.50  
Lac-Saint-Jean — Côte-Nord: 6 mois: \$37.00, 1 an: \$70.00  
Autres régions au Canada: 6 mois: \$45.00, 1 an: \$85.00  
Pays étrangers: 6 mois: \$65.00, 1 an: \$125.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement: 3213.  
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

**LE CENTRE ANTI-TABAC DISTRIBUE GRATUITEMENT 5,000 DRAGEES QUI PEUVENT ENLEVER L'ENVIE DE FUMER**

PARIS — Une dragée que l'on peut aujourd'hui trouver en France se propose de réaliser le rêve de tous les fumeurs: couper l'envie de fumer sans provoquer l'irritabilité, sans faire courir aucun danger. Pendant une période limitée le Centre de Propagande Anti-Tabac distribue gratuitement un échantillon de cette dragée à tous les fumeurs qui en font la demande. Nous signalons à nos lecteurs que pour recevoir cet échantillon gratuit il suffit d'envoyer rapidement une enveloppe portant leur nom et adresse à Centre de Propagande Anti-Tabac, Dept. IC 4221 Ste. Catherine St. W., Suite 220, Montréal, Québec H3Z 2Y9. Signalez-nous encore, outre que cette offre est entièrement gratuite, qu'elle ne vous engage à rien. Si vous avez plus ou moins l'intention de cesser de fumer c'est là une occasion à ne pas laisser passer.



INITIATION DES BARBUS — Ils sont heureux ces barbus. Bien à la chaleur, ils ingurgitent joyeusement un liquide efficace, le bon vieux caribou.

## Pas payant mais bien amusant, cet encan...

CHICOUTIMI — Y a des colottes à "grands manches", des corsets, des lapins, du gros gin, des manteaux de fourrure en mouton de "parse", pis du caribou.

Y a du monde en forme, des encanteurs, du monde gelé et du monde qui sait comment se réchauffer.

Y a du monde costumé, du monde enflammé, des étudiants qui commencent leur fin de semaine, des ménagères qui ont pris congé pour le temps des festivités, pis des rentiers tout heureux de retrouver l'ambiance du bon vieux temps.

En! oui, vous avez deviné, c'est au Vieux-Marché que l'on pouvait retrouver tous ces éléments hier après-midi, alors que les encanteurs Marcellin Côté et André Gauthier procédaient à l'encan du bon vieux temps.

"Un manteau de fourrure c'est bon pour ceux qui souffrent des hémorroïdes, mais ne vous en faites pas, s'il n'y a pas d'acheteur, on attendra la semaine prochaine! Il y a des touristes qui achètent n'importe quoi". C'est dans ce style que se déroule l'encan du Vieux-Marché. Un feu roulant de bonnes blagues, de querelles verbales entre les deux encanteurs qui s'affairent à vendre à bon prix tout en cherchant à consolider leur misérable budget.

Ce n'est certes pas grâce à cette

activité que le Carnaval-Souvenir couvrira ses dépenses, mais le jeu en vaut la chandelle. C'est l'un des meilleurs spectacles à voir. Ne le ratez pas cet après-midi à 15h00, ainsi que les 17, 18 et 19 février, toujours à la même heure.

On invite également les enfants à participer au Marché aux Puces qui débute à 9h00 ce matin au Vieux-Marché. On demande aux enfants d'apporter différents objets dans le but de les classer par ordre alphabétique. Plusieurs concours sont prévus, pour eux, alors que l'on distribuera \$200 en cadeaux.

### Le déjeuner des Placoteux

On dirait que les Montréalais attirent plus d'assistance que la Mère Picotte. On a fait salle comble hier matin à l'hôtel Champlain alors que la Bonne Ménagère était quasi déserte. Pourtant, elle l'a le sens de l'hospitalité, la mère Picotte.

Les placoteuses chicoutimiennes sont allées voir et entendre leur beau Joël Denis qui "swingnait" pas mal fort à cette heure matinale de la journée. Il a réussi à dérider les gens, à susciter le rire alors qu'on dégustait le petit déjeuner parfois accompagné de bière. Vive les estomacs forts, mais attention aux lendemains...



AU VIEUX MARCHÉ — Imbattables ces encanteurs. Un feu constant de blagues et d'arrangements financiers. Profitez-en, on ne charge pas de taxe.

DEJEUNER DES PLACOTEUX — Un peu de politique Joël! Après un spectacle que plusieurs qualifient de "divertissant" et d'autres "d'assomant", Joël Denis blague ici avec les membres des Forces Armées canadiennes de la Base de Bagotville.



## Intégration

# La commission scolaire refuse l'affrontement avec le syndicat

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Le président de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!, M. André Bergeron, de même que son directeur général, M. Réjean Simard, n'accepteront pas d'affronter dans un débat public les représentants du Syndicat de l'enseignement du Saguenay dans le cadre du dossier de l'intégration scolaire sur le territoire Saguenay dont l'échéance est fixée au 1er juillet 1978.

C'est M. Réjean Simard

qui a fait cette mise au point à l'occasion d'une rencontre entre les commissaires et les représentants des différents comités d'écoles et de parents dans les institutions de La Baie.

Cette intervention du directeur général de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! est survenue suite à une question d'un parent qui a laissé entendre que le débat actuel entre les enseignants et le comité d'intégration laisse un doute aux yeux des parents sur les avantages d'une

telle intégration.

D'ailleurs, le SES est le seul syndicat à s'opposer à ce que l'intégration se fasse le 1er juillet 1978. Il veut que la date soit reportée en 1979. Probablement que le problème se situe à ce niveau étant donné que la convention collective des enseignants échoit en 1979. Les chambardements entraînés par l'intégration notamment en ce qui concerne l'affectation ne semblent pas tellement plaire au Syndicat de l'enseignement du Saguenay.

Parlant sur un ton passablement élevé, M. Simard a déclaré devant les parents: "Les enseignants n'ont pas à remettre en question les décisions politiques des commissions scolaires. A ce que je sache, les enseignants sont encore des employés des commissions scolaires et nous n'avons pas d'affaire à nous plier à leurs exigences."

De toute façon, M. Simard a rappelé que le comité d'intégration formé des quatre directeurs gé-

raux et des quatre présidents des commissions scolaires impliqué dans ce dossier s'est engagé à signer un protocole d'entente avec les enseignants garantissant tous leurs droits qui sont signifiés à l'intérieur de la présente convention collective de travail.

Au cours de la réunion, les commissaires d'écoles ont passablement rassuré les parents présents en ce qui concerne l'intégration scolaire.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Deux mois de prison sans droit de réplique

CHICOUTIMI — Un citoyen de Jonquière âgé de 27 ans sera contraint de passer les deux prochains mois de son existence en prison. Le type en question a été reconnu coupable par le juge Bertrand Gagnon de la Cour des sessions de la paix d'un vol qualifié sur une personne en date du 21 octobre dernier.

Pour le personnage en question, il s'agissait d'un premier dossier. Toutefois, le juge Gagnon l'a vertement semoncé précisant que pour une première comparaison, il n'avait pas choisi la meilleure infraction. "Vous avez probablement choisi la cause la plus antipathique à un tribunal", a lancé le juge Bertrand Gagnon.

Evidemment, le procureur de l'accusé a fait ressortir que son client a eu une enfance difficile et que, même s'il était sans emploi, il a entrepris des démarches positives pour trouver du travail.

Le représentant du ministère public, Me Laurent Bouchard a fait mention au tribunal qu'à 27 ans si un individu n'est pas encore responsable de ses actes il ne le sera jamais.

Dans son verdict, le juge Gagnon a souligné que l'individu devait être incarcéré et la punition assez sévère car une telle infraction porte atteinte à un droit de plus fondamental de notre société soit la jouissance de se promener librement dans les rues de nos villes.

Même si le type en question a voulu dire quelque chose sur les propos du juge, son procureur l'a immédiatement ramené à l'ordre.

### Ivressomètre

Hier, au Palais de justice de Chicoutimi c'était le défilé de ceux qui se sont fait prendre à conduire leur véhicule en état d'ébriété. Plusieurs devront payer l'amende minimale de \$100. Une petite punition pour un fait peu grave.

Toutefois, d'autres ont été moins chanceux. Dans la plupart des cas, il s'agissait de récidivistes. Un citoyen du rang Saint-Joseph à La Baie devra payer une note de \$300 pour avoir conduit en état d'ivresse en plus de refuser d'obtempérer à un ordre des policiers. Enfin, sept ou huit autres ont été copés de \$150 à \$200 d'amende.

Le juge Bertrand Gagnon a vertement réprimandé deux individus et les a condamnés à des peines d'emprisonnement de 10 et 14 jours pour conduite en état d'ébriété en plus d'un refus de se soumettre à la volonté des policiers.

Cependant, le juge Gagnon a tenu compte du fait que les individus en question occupent un emploi permanent et a ordonné que les peines soient discontinuées.

Les personnages en question, qui ont sensiblement la même feuille de route devant la justice devront se présenter à la prison commune de Chicoutimi pour purger leur peine tous les samedis matins à 10 heures et ressortiront le lendemain à 18 heures. Pour un ce sera les cinq prochaines semaines et l'autre au cours des sept prochaines.

Evidemment, le juge Gagnon a ordonné à ces deux types de se présenter sobres à la prison. Il se produit parfois que des individus se présentent ivres. Dans ces cas, il appert que le séjour est moins long et la punition moins significative.

En dépit du fait que ce soit un récidiviste, un autre citoyen s'est vu imposer seulement une amende de \$200 pour conduite en état d'ivresse et refus d'obtempérer.

D'une certaine façon, le tribunal a été clément étant donné que l'individu en question vient de subir une cure de désintoxication. Même si le procureur de la Couronne a fait valoir que le quidam a déjà été impliqué dans un délit de fuite après avoir causé des dommages de plus de \$1,000 à un autre véhicule automobile, le juge Gagnon a compris que le pauvre gars a fait des efforts surhumains pour vaincre son mal. L'amende suffira pour cette fois.

Après tout ce défilé de conducteurs imprudents accusés de conduite avec les facultés affaiblies, le juge Gagnon en a profité pour mettre tout le monde en garde contre ce danger public.

"Je ne cesserais jamais de vous dire quel danger présente un conducteur ivre. C'est la vie d'autres innocents qui est en jeu et même la vôtre", a lancé le juge Gagnon à l'endroit de tout ce beau monde.

Un autre qui s'est fait prendre la main dans le sac a plaidé non coupable à une accusation d'avoir conduit avec .29 milligramme d'alcool dans le sang. Ce n'est évidemment pas loin d'un record.

Toutefois, l'individu ne s'est pas gêné pour dire au juge Gagnon, "jamais je n'avais .29 milligramme d'alcool dans le sang". Bizarre!

### Stupéfiants

Le fait marquant au chapitre des stupéfiants a été la comparution d'un jeune handicapé atteint de l'ataxie de Friedreich. Il est âgé de 26 ans.

Ce dernier devait répondre à des accusations de possession illégale de stupéfiants à différentes dates en 1976. Il s'agissait de 5.5 grammes de haschisch, quatre capsules de phemicyclidine, 1.3 gramme de haschisch à une autre occasion et enfin plus tard en 1976 de 0.8 gramme de la même substance.

Le procureur de la défense, Me Louis-Charles Fournier, a fait valoir qu'il s'agissait de faibles quantités et que le tribunal avait affaire à un trafiquant qui n'est pas organisé.

De plus, l'avocat a soulevé l'état de santé de l'individu et les circonstances dans lesquelles il vit.

Face à la décision, le juge Bertrand Gagnon a décidé d'attendre un peu avant de rendre la sentence précisant qu'il n'avait pas en main pour le moment toutes les pièces du puzzle.

Enfin, cinq jeunes hommes de Jonquière ont vu leur procès fixé au 17 février prochain pour possession et trafic illégal de stupéfiants.



SOINS PROLONGES — Les soins prolongés constituent maintenant une priorité du réseau des affaires sociales dans la région. Les principaux intéressés en ont fait part lors d'une conférence d'information, hier. On reconnaît M. Louis-Philippe Thibeault du CSS, Gilles Dufault du CRSSS, Mme Lise Roberge du CRSSS et le Dr Magella Couture directeur du centre hospitalier de Métabetchouan.

## Priorité aux soins pour personnes âgées

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Le taux de vieillissement de la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Chibougamau - Chapais s'est accru considérablement au cours des cinq dernières années. En fait, il a augmenté de 25 pour cent. Ainsi, les soins prodigués à ces personnes âgées deviennent donc une priorité au sein du réseau des affaires sociales dans la région. Dans cette optique, une semaine nationale de sensibilisation au secteur des soins prolongés se déroule du 12 au 18 février prochain. Le thème est: "La vie c'est l'espoir".

Les chiffres les plus révélateurs sur ce taux de vieillissement de la population régionale ont été fournis par le directeur général du Conseil régional de la santé et des services sociaux, M. Gilles Dufault, à l'occasion d'une conférence de presse. Simplifiant au maximum, le directeur du CRSSS a précisé qu'en 1973, s'il y avait 100 personnes âgées, il y en a en 1978, 125. Le nombre doit augmenter encore d'ici 1981.

Par ailleurs, M. Dufault a précisé que le taux de jeunes dont l'âge se situe entre 0 et 14 ans a diminué au cours des cinq dernières années. Il est passé de 31 à 23 pour cent.

Donc, la population régionale vieillit et les autorités du réseau des affaires sociales doivent agir. Le CRSSS dans le cadre de sa mission de planification a annoncé que la vocation de certains hôpitaux a été modifiée récemment afin d'accueillir des personnes en besoin de soins prolongés.

A part les hôpitaux de Métabetchouan et La Baie qui ont une vocation orientée vers les malades chroniques, d'autres centres hospitaliers se sont vu adjoindre des lits pour soins prolongés.

Sur 4,098 lits répartis dans toutes les institutions de la région, les hôpitaux en disposent de 2,526. Sur ce nombre, 642 sont attribués aux soins prolongés.

Ainsi, l'hôpital de Chicoutimi a maintenant 60 lits pour soins prolongés, l'hôpital de Dolbeau en a 19, l'hôpital de Chibougamau s'en est vu ajouter 15 et l'hôpital d'Alma recevra bientôt 23 lits pour soins prolongés. Ces établissements n'avaient pas ce type de lits avant les Fêtes.

### Vocation spécifique

Le seul centre hospitalier pour soins prolongés dans la région est le centre hospitalier de Métabetchouan. Le directeur de cet établissement, le Dr Magella Couture, a indiqué au cours de la conférence d'informations que ce type de malade requiert des soins très spécifiques.

Dans sa démarche, le centre hospitalier qui reçoit des malades chroniques ne doit pas agir de la seule façon médicale. "L'aspect de réinsertion sociale est très important dans notre démarche. Il ne faut pas oublier que ces personnes sont souvent laissées à elles-mêmes. Le personnel de nos établissements doit être pleinement conscient de cet état de fait", a mentionné le Dr Couture.

Dans l'esprit du directeur du centre hospitalier de Métabetchouan, la région devra penser à former du personnel spécialement apte à travailler auprès des chroniques. D'ailleurs,

l'Université du Québec a commencé à dispenser de l'enseignement à ce chapitre.

Compte tenu de l'accroissement du taux de vieillissement, les établissements du réseau des affaires sociales doivent tout mettre en œuvre pour pallier aux problèmes posés par cet état de fait.

### La semaine

La semaine de sensibilisation aux soins prolongés qui se tient du 12 au 18 février dans toutes les régions du Québec, fait suite à la volonté exprimée par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, de consacrer plus d'efforts à répondre aux besoins de la clientèle nécessitant des soins de longue durée.

En pratique, cette orientation s'est traduite par une affectation minimale de 10 pour cent des lits d'hôpitaux généraux aux soins de longue durée.

Les activités qui se déroulent durant cette semaine sont laissées à la discrétion des établissements et se traduisent par une présence plus active auprès des malades.

Des dîners communautaires, des activités récréatives, des rencontres et des visites sont prévus dans à peu près tous les établissements.

**R. Guy Dion O.D.**  
optométriste  
EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT.  
302, ST-VALLIER, CHICOUTIMI, G7H 4J1  
TEL.: 549-7461

**BOUCHARD, LAROCHE,  
BRASSARD ET GAUTHIER**  
AVOCATS  
ME LUCIEN BOUCHARD ME CLAUDE LAROCHE  
ME RAYNALD BRASSARD ME LAVAL GAUTHIER  
5913 PLACE AUTOGARE,  
393 EST, RACINE, SUITE 305,  
CHICOUTIMI — 545-4580

**ASSURANCE-AUTOMOBILE**  
Pour accommoder la population... nos bureaux seront ouverts:  
**Lundi soir — de 7h00 p.m. à 8h30 p.m.**  
**Samedi matin de 9h00 a.m. à 12h00 a.m.**  
... et aux heures habituelles soit de 8h30 a.m. à 12h00 a.m. et 1h30 p.m. à 5h00 p.m.  
Tél.: 549-9925  
*Lajoie, Gagnon & Associés Inc.*  
31, ouest, rue Racine,  
Chicoutimi, P.Q.

## COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Garneau et Ryan s'affronteront, demain, à Jonquière

Après avoir suscité beaucoup d'intérêt en Mauricie, à Hull, en Abitibi et dans les Cantons de l'Est, les deux candidats au leadership du Parti libéral provincial subiront un test majeur, demain après-midi, au CEGEP de Jonquière.

MM. Raymond Garneau et Claude Ryan y reprendront leur débat dans le cadre de la cinquième des neuf assemblées publiques régionales devant préparer le congrès des 14 et 15 avril prochain, au Colisée de Québec, et au terme duquel les délégués de chaque comté procéderont à l'élection d'un nouveau chef.

Jusqu'à maintenant, cette tournée provinciale a fait salle comble presque partout et elle a mérité au parti l'intérêt des organes d'information. Ces assemblées-débats raniment l'attention du public autour des nouvelles idées que brasse le Parti libéral. Aussi, depuis le début de l'année, l'Union nationale est de nouveau reléguée au deuxième plan, chez les oppositionnistes de l'actuel régime. Le Parti libéral provincial reprend sa place sur l'échiquier politique.

Mercredi soir, à Sherbrooke, on attendait 400 personnes; il en vint pas moins de 1,000 et une centaine d'autres ne purent trouver place à l'intérieur de la salle.

Obtiendra-t-on le même succès, demain, dans une région largement dominée par les péquistes depuis le 15 novembre 1976, et malgré la concurrence du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, qui bat son plein, et de trois autres célébrations analogues au Lac-Saint-Jean?

Le député libéral Robert Lamontagne, whip en chef et organisateur de la tournée, paraissait confiant, hier, tout en avançant quelques justifications pour expliquer à l'avance l'indifférence qu'il pressentait dans le contexte régional actuel.

Jonquière, l'ancien château-fort libéral, a été choisie pour la tenue de cette assemblée, alors que les assises du parti, dans le cadre régional, reposent présentement dans le comté de Roberval.

Le député Lamontagne, qui ne manque jamais une occasion pour livrer combat aux quatre députés péquistes de la région, espérait emmener à l'assemblée une imposante délégation de partisans du Lac-Saint-Jean.

Dans le Haut-Saguenay, l'ancien ministre Gérard Harvey a renoncé, l'espace de quelques jours, à la retraite sereine qu'il savoure, dans son nouveau domicile de Québec, depuis sa défaite aux mains du député Claude

Vaillancourt, pour venir participer à la campagne de son bon ami et ancien collègue du Cabinet Bourassa, le candidat Raymond Garneau.

Ayant toujours été très attaché politiquement à l'ancien ministre des Finances, Gérard Harvey affiche ouvertement sa préférence. Jouissant d'une connaissance parfaite des rouages de l'organisation libérale, il devient un précieux lieutenant de Garneau. Tout au cours de la semaine, il a repris contact avec les militants du parti.

Et hier, lors d'une table ronde présentée dans le cadre de "Temps présent régional", sur les ondes de CBJ-Radio-Canada, il motivait ainsi son appui à Raymond Garneau: c'est l'homme de la situation; il possède la formation requise, des qualités de leader enrichies d'une vaste expérience de la vie politique.

Celui qui a dominé la scène politique régionale durant les deux mandats de Robert Bourassa se réjouit cependant de la présence d'un penseur prestigieux comme Claude Ryan dans la lutte au leadership, mais il estime que sa méconnaissance "pratique" des structures politiques l'écarte dans l'immédiat de la direction du parti et plus tard de la province. Son ancien collègue de Dubuc, Ghislain Harvey, ne partage pas sa conception et appuie,

sans réserve, la candidature de l'ancien directeur du "Devoir".

Il est évident que Raymond Garneau a pris, chez nous, le pas sur son adversaire. Il est mieux connu des militants, bénéficie de l'appui de l'ancien ministre Harvey et il a pris l'initiative de venir réchauffer l'ardeur des troupes libérales, à deux reprises déjà, dans des rencontres à La Baie, Chicoutimi et Jonquière (secteur de Kénogami).

Mais la partie est loin d'être gagnée. La majorité des militants, surtout ceux des comtés de Dubuc, Chicoutimi et Alma, ne sont pas conquis automatiquement. Ils jaugeront la pensée de chaque candidat et surtout ses possibilités de soutenir avantageusement le débat politique avec le redoutable communicateur qu'est René Lévesque, pour accéder au pouvoir.

La perception des problèmes régionaux que projetera chacun des candidats au leadership pourrait bien aussi influencer singulièrement le jugement des délégués.

Bertrand TREMBLAY

## PAROLE AUX LECTEURS

## On veut protéger la Mistassini

Nous ne sommes pas les premiers à vanter les qualités incontestables de la rivière Mistassini. Ce majestueux cours d'eau sillonne de cascades en cascades les hautes terres s'étendant de Girardville à Mistassini. Cette rivière attire dans le passé de nombreux explorateurs, des résidents et continue dans le présent d'exercer un certain magnétisme sur ceux qui observent son débit rapide. Dans les lignes qui vont suivre, nous traiterons de la limpidité peu ordinaire de la rivière Mistassini, des espèces vigoureuses de poissons qui s'y trouvent et des perspectives d'avenir.

Eau limpide, il va sans dire. Si jamais le temps vous le permet, faites un spécial pour remonter les rives de cette rivière. Vous y trouverez beaucoup de berges sablonneuses, du sable fin qui avec le soleil et l'eau s'apparente à de légères pépites d'or. C'est remarquable, partout il y a de ces bancs de sable où s'accumule du bois usé par l'eau des chutes. Les rives sont souvent escarpées; et on y retrouve des rochers fracassés par je ne sais quel phénomène géophysique remontant à des milliers d'années. Diverses espèces d'arbres ont poussé à travers ces rochers millénaires. En somme une végétation exceptionnelle. C'est un spectacle très réjouissant pour l'oeil humain qui prend le temps d'observer ces paysages naturels à nul autre comparable.

Nous estimons que ce cours d'eau a conservé sa fraîcheur originelle. En effet, même si la Compagnie PRICE a déjà utilisé cette rivière pour la flottaison du bois il y a 40 ans, cette opération n'a duré que deux ans. Son lit n'a guère souffert de cet inconvenient: le tout s'est remplacé naturellement et rapidement. De sorte qu'aujourd'hui, la ville de Dolbeau a déplacé à la hauteur de la 5ème chute son approvisionnement d'eau potable. Si la ville a posé un tel geste, c'est à la suite de plusieurs analyses et échantillons positifs de la qualité exceptionnelle de l'eau à cet endroit. En conséquence, nous sommes fondés d'affirmer que cette eau est

pure à cause de son lit sablonneux, de ses rives souvent taillées dans le roc qui filtre ses affluents et du peu de détritus de tout genre déversé sur son parcours.

Ainsi il ne faudrait pas s'étonner qu'une eau pareille soit si accueillante pour le poisson. J'imagine que la faune aquatique, c'est un peu comme les humains, ça recherche les endroits propres. Pas moins de cinq espèces différentes de poissons fréquentent la rivière Mistassini. Ici je pourrais citer de nombreux témoins qui ont capturé des DORES, des BROCHETS, des POISSONS BLANCS, sans parler de la TRUITE et surtout de la OUANANICHE.

Nous rappellerons pour les besoins de la cause des faits qui remontent jusqu'aux années 20. C'est à cette époque l'âge d'or de la pêche dans la RIVIERE MISTASSINI. L'usine de Dolbeau n'est pas encore installée. Donc aucune source importante de pollution. On a capturé de nombreuses ouananches de 10 à 12 livres. Et même plus, lorsqu'un pris un doré de 14 livres et un autre, un saumon de 15 livres.

A ce moment, plusieurs familles prenaient au filet suffisamment de ouananches et d'autres poissons pour se nourrir pendant tout l'hiver. On assaisonnait le poisson un peu comme le lard salé... On a même pris jusqu'à 150 ouananches pendant une seule journée. Ces témoins évaluent leurs prises à 10%; 90% du poisson passait tout droit et se rendait à la "fraie". Ce qui fait dire aux personnes qui se souviennent de ce bon temps que pas moins de 5 à 10 milles ouananches remontaient la MISTASSINI pour aller "frayer", et ce, à chaque année.

Et puis en 1926, un moulin se construit à Dolbeau. Dès l'été suivant, une baisse de la quantité du poisson est ressentie. Ca coupe de 50%. La flottaison du bois sur la RIVIERE-AUX-RATS, les eaux usées de la nouvelle compagnie sont devenues les deux facteurs du dépaysement de la ouananche. Cepen-

dant, il y a encore du poisson à cette époque. Chaque été, entre le 25 juin et le 25 août, des pêcheurs ont fait des "pêches miraculeuses" dans la rivière Mistassini. La OUANANICHE au saumon d'eau douce a diminué de poids, il est vrai, mais on se souvient avoir capturé des spécimens de 8 livres.

Plus près de nous, au cours des dix dernières années, nous ne craignons pas d'affirmer que pas moins de 3 à 5 milles ouananches montent encore "frayer" annuellement dans cette rivière. On a même compté à vue jusqu'à 35 ouananches dans une seule fosse. Certains ont pris sur le vif des photos qui font voir des ouananches hors de l'eau en train de tenter de sauter les rapides. Qu'en pensez-vous? M. Roland Savard, garde-pêche, de regrettable mémoire, a confisqué de nombreux filets entre la 5ème et la 10ème chute sur la RIVIERE MISTASSINI. Il a arrêté des personnes qui avaient 200 ouananches en leur possession. Malheureusement ces profiteurs font honneur de cette denrée si précieuse. S'il vivait encore, ce monsieur Savard, il aurait beaucoup à dire sur la richesse inépuisable de la RIVIERE MISTASSINI. Aussi incroyable que cela puisse paraître, des personnes ont même capturé il y a quelques années des ouananches avec des grappins. Imaginez-vous un instant qu'il en faut du poisson pour le prendre de cette façon...

D'ailleurs, les deux autres rivières, soit la MISTASSINI et RIVIERE-AUX-RATS sont aussi des rivières poissonneuses. Non seulement, elles nourrissent du brochet, du doré, du poisson blanc, mais même de la OUANANICHE. Même si certains biologistes le nient, nous affirmons avec preuve à l'appui que dans la RIVIERE-AUX-RATS, au pied de la chute à "EUCHARISTE" de nombreux pêcheurs ont pris de la ouananche à la ligne conventionnelle. Pour ce qui est de la RIVIERE MISTASSINI, mentionnons qu'au pied du rapide DERY, on prend de la ouananche à chaque été. A

Saint-Stanislas, au pied du rapide de 5 milles on pêche en juillet des centaines de saumons d'eau douce. Voilà chers amis des faits qui sont de nature à faire prendre conscience de la richesse inestimable de nos trois rivières.

Tous ces avancés peuvent être corroborés par des témoignages verbaux de personnes encore vivantes. Elles sont prêtes à assementer leurs dires si vous demeurez incrédules.

Nous n'avons aucun intérêt à ne pas dire la vérité. Au contraire, nous tenons à ce que tous soient pleinement informés de la situation véritable.

Si nous faisons les présentes déclarations, c'est que nous pressentons un autre danger imminent pour nos trois rivières. En fait un autre impact négatif semblable à celui de 1926, lors de l'implantation du Moulin de Dolbeau. Nos trois rivières ont actuellement trois sources majeures de pollution soit les égouts de la ville de Mistassini, les égouts de la ville de Dolbeau et les eaux usées de la Domtar. Allons-nous permettre à la DONOHUE d'en créer une quatrième? Allons-nous mettre en péril la faune aquatique qui nous reste?

## Questions à résoudre par nos gouvernants

## 1ère question:

Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de construire aux 5 chutes, il y a quatre ans une passe migratoire (monte-poissons) au montant de \$200,000 dollars? Croyait-il à ce moment-là que beaucoup de ouananches montaient frayer dans la rivière Mistassini?

## 2ème question:

Pourquoi le gouvernement ne demande-t-il pas à la population de lui fournir un plan en plusieurs étapes de dépollution des rivières Mistassini, Mistassibi et Rivière-aux-Rats?

Le Comité,  
Protection des eaux,  
Mistassini,  
Réal Dufour,  
Rang St-Luc,  
Mistassini,  
Le 10 février.

## LE COW-BOY FAIT LE TOUR DE LAMONTAGNE



## Le PQ demeure la meilleure option

Monsieur Ghislain Bouchard a cru déceler certaines maladies psychologiques dans une lettre que j'écrivais le mois dernier au "Quotidien". En résumé, qui d'autre qu'un défaitiste, un masochiste qui part vaincu d'avance, peut se poser des questions sur le projet de "souveraineté-association" qui nous est présenté par le gouvernement du Parti Québécois?

J'aimerais bien partager la belle assurance de ce monsieur. Quel plaisir de détenir la "ligne juste" et d'en être certain, quoi qu'il advienne. Il est fort aisé par la suite de s'insurger contre ceux qui ne partagent pas cette opinion. En d'autres pays, je serais peut-être qualifié de révisionniste ou réactionnaire plutôt que de masochiste!

Dans sa réponse, Monsieur Bouchard énumère une série de protestations à l'égard du fédéral. Pour clarifier un point, j'espère que vous ne poussez pas votre logique jusqu'à penser qu'en émettant des réserves sur le P.Q., je cautionne par le fait même les agissements quelquefois dictatoriaux du gouvernement Trudeau! Je vous laisse le bénéfice du doute.

Il est aussi évident que j'aimerais que le Québec que nous construisons ait un profil particulier, disons axé sur une certaine liberté collective. Mais quand diable voulez-vous que l'on discute de cela si on ne le maintient? Si ce n'est une erreur de penser que

les grandes tendances du gouvernement en place peuvent nous donner une bonne idée sur celles de notre société future? Et si vous considérez que c'est jouer au prophète de malheur, votre susceptibilité m'étonne.

Heureusement, le P.Q.

est encore rempli de véritables forces de changement. Vu le choix limité que nous ayons sur la scène politique, il représente encore le choix des Québécois progressistes. Par contre, plusieurs tendances sont étouffées parce que toutes les énergies se concentrent

sur la lutte Ottawa-Québec. Il est à espérer qu'après le référendum, elles se feront enfin entendre, et de vive voix.

Jean-Pierre Girard,  
986, boul. St-Joseph,  
Roberval, P.Q.  
Le 2 février 1978.

## Il découvre la religieuse

J'ai lu, dans Le Quotidien du 14 janvier 1978, l'article de monsieur Jean Gagnon: "La religieuse, source d'inspiration".

Avoir découvert, en 1978, la religieuse comme source d'inspiration, me fait penser à un travail d'archéologue du type que décrit Daniel Rops: "La pioche minutieuse des archéologues découvre, couche par couche, la trace émuante des civilisations."

Ces sources de civilisation qu'ont été pour le Québec nos Collèges classiques, nos Ecoles normales, nos Instituts familiaux, nos Instituts de bienfaisance de mille sortes s'enfouissent dans le passé; les artisans de l'époque disparaissent, eux aussi avec les années, et demain, il ne restera que

des vestiges. Pourtant, ces artisans ils ont vécu pleinement, ils ont aimé pleinement, ils ont cru pleinement à leur don parce qu'ils avaient comme objectif: L'ESSENTIEL.

Que tout cela soit disparu, est-ce pour le pire ou pour le mieux?...

Que les Communautés vieillissent changera-t-il tellement le destin du monde? Car l'homme, de quel qu'époque fut-il, sera toujours pareil au marin que décrit Chateaubriand:

"Le marin est lui-même, dans ses destinées, l'image de l'homme ici-bas, toujours se promettant de rester au port et toujours déployant ses voiles; cherchant des îles enchantées où il n'arrive presque jamais, et dans lesquelles il s'ennuie s'il y touche; ne parlant que

de repos et n'aimant que les tempêtes; périssant au milieu d'un naufrage, ou mourant vieux nocher sur la rive, inconnu des jeunes navigateurs dont il regrette de ne pouvoir suivre le vaisseau."

Il reste que cette prise de conscience que M. Gagnon a faite à la suite d'un séjour dans une Communauté de RELIGIEUSES apporte le témoignage vivifiant que derrière les murs des couvents supposément passés d'époque, il y a encore des femmes en vie, des femmes positives, croyantes, priantes et espérantes.

Margot Boivin  
Directrice du  
Centre d'Education  
des Adultes,  
370, Melançon ouest,  
Alma, Lac-St-Jean.  
Le 10 février.

# Peut-être oui Nanette

"Non, non, Nanette, opérette du Carnaval-Souvenir présentée à l'Auditorium Dufour jusqu'au 19 février.

Par Yvon Paré

**CHICOUTIMI** — Un spectacle attendu, désiré, recherché d'année en année; un spectacle qui suscite beaucoup de commentaires, de réflexions, un spectacle "Made in Chicoutimi"...

C'est rare! Et rien que pour cela, c'est déjà une entreprise sympathique.

Cette année, on a misé sur Vincent Youmans et "Non, non, Nanette".

Spectacle gigantesque regroupant plus de soixante personnes, unissant musiciens, chanteurs, comédiens, décorateurs, éclairagistes et quoi encore! Passons...

Du contenu de l'opérette, du "vécu" de ce spectacle, passons encore une fois... Voilà une culture américaine dans ce qu'elle a de plus détestable, de plus criard.

L'époque? Le temps où Atlantic City et Old Orchard étaient à la mode, où le charleston faisait pêter les talons. On parle, on cause de vêtements, d'argent et d'amourette. Sujet banal, anodin, calembour facile et que l'on peut compter sur le bout des doigts...

Par définition, l'opérette se doit d'être un mariage, un amalgame et un heureux équilibre entre la danse, le chant et la comédie. Aucune de ces

formes d'expressions ne doit dominer, écraser l'autre... Idéalement!

Avec "Non, non, Nanette", ce n'est pas le cas!

Malheureusement! Les chorégraphies et la danse dominant, écrasent, étouffent les autres moments. Voilà les instants les plus intéressants, les plus riches et cela au niveau du mouvement et de la couleur. C'est soigné, enlevé, plein de surprises et de rebondissements!

Les danseuses et les danseurs sont heureux sur scène, à l'aise, font preuve d'une maîtrise qui place les chanteurs et les comédiens en position d'infériorité.

Ils nous entraînent dans un pas de deux, une claquette avec le sourire... Il suffit de se laisser faire!

Le chant? Rien d'alarmant! C'est intéressant malgré quelques hésitations, quelques tâtonnements, quelques paroles qui nous échappent. Mais voilà une interprétation intéressante... La comédie? C'est plus ardue, plus difficile. Les comédiens-chanteurs déclament, "chantent" leurs répliques et c'est difficile, monotone, parfois long. Voilà les moments rugueux du spectacle, le point faible. Pas de comédiens qui sortent vraiment de cette gangue, de cette monotonie. Comment concilier à la fois le chant, la comédie, la danse? C'est là toute la question!

C'est déjà tout un exploit de mettre sur pied un pareil spectacle avec des amateurs... C'est un tour de force! Cela ne veut pas dire cependant que l'on applaudit aveuglément.

Malgré ces grands et petits travers, ces passages un peu lancinants, le spectacle est intéressant!

Les costumes sont beaux, les décors simples, dépouillés (même si les portes ne ferment ou n'ouvrent pas toujours au moment voulu) et la musique est particulièrement soignée.

Un spectacle inégal dans l'ensemble mais qui a un petit quelque chose qui attire, qui fascine.

Une mise en scène qui a réussi à éliminer les bavures en y allant du côté de la sobriété, de la simplicité. C'était sûrement choisir la sagesse.

Un spectacle qui repose sur la bonne volonté, l'amour du spectacle et la générosité... Voilà l'élément qui nous fascine sans doute!

Une entreprise sympathique!

"Non, non Nanette"... Peut-être oui tout simplement Nanette.



Des danseuses et des danseurs qui écrasent un peu tout le monde par leur qualité, leur assurance.



Et voilà Jacques (Alva Chiasson) et son avocat (Michel Duchaines) en train de régler une importante affaire de "filles".



"Un petit bain dans l'océan Atlantique Mademoiselle..." Oui, l'eau est froide mais dans les chansons, il y a toujours un peu de soleil.

## ca COMPTABLES AGREES

Région Saguenay Lac-St-Jean

### Couture, Boillat & Ass.

Yvon Couture, c.a. Pierre Boillat, c.a.  
1461, boul. Walberg, Dolbeau  
276-1152

### Claude Gagnon

250, Racine est, Chicoutimi  
Tél.: 543-5161

### Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier & Associés C.A.

Leon-Georges Gagnon, C.A.  
Paul-André Bergeron, C.A.  
Paul-Gaston Tremblay, C.A.  
Bernard Pelletier, C.A.  
Roland Gauthier, C.A.

### Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Associés, c.a.

Bureau principal: 110 est, rue Racine, Chicoutimi. Téléphone: (418) 549-6650  
CHICOUTIMI - LA BAIE - LA MALBAIE - ST-FELICIE - ROBERVAL  
Antoine Gauthier, C.A. Charles Tremblay, C.A. Rosaire Boivin, C.A.  
Pierre Legault, C.A. Eglise Dallaire, C.A. Gilles Turcotte, C.A.  
Philippe Routhier, C.A. André Gauthier, C.A. Julien Lemieux, C.A., M.B.A.  
Roger Lauriault, C.A. Roger Boivin, C.A. Denis Boivin, C.A.  
Camil Bergeron, C.A. Danielle Tremblay, C.A. Luc Simard, C.A.  
Normand Gosselet, C.A. Alain Fortin, C.A.

### Hamel, Leclerc & Ass.

Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensee, c.a.  
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.  
535 ouest, rue Collard, Alma, P.Q.  
Tel. (418) 668-8325

### La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J La Roche, c.a. Arthur Gobeil, c.a.  
Pierre-Albert Potvin, c.a. Ronald Boivin, c.a.  
413 rue Racine, Chicoutimi, (418) 549-4318  
371 rue Bagot, Ville de la Baie, (418) 544-6847

### Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

Remi Lemieux, c.a. Serge Lemieux, c.a.  
Rosaire Harvey, c.a. Michel Côté, c.a.  
580 Sacré-Coeur, Alma - 662-6516  
5 St-Antoine, Metabetchouan - 349-3454

### Paul Martel & Cie Associés

comptables agréés  
385, rue Collard ouest  
Alma — Tél.: 668-8351  
Paul Martel, C.A.

### Rancourt, Perron & Ass.

Andre Rancourt, c.a. Rodrigue Perron, c.a.  
1230, boul. Walberg, suite 14, Dolbeau  
276-2253

### Jacques Perron

COMPTABLE AGREE

245, 7<sup>ème</sup> Avenue, Dolbeau  
Tél.: 276-0572

## AVOCATS

### AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.  
Enc Brisson LL. L. Alain Côté LL. L.  
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.  
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786  
631, 3<sup>e</sup> RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845  
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.  
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

### LAVOIE & MENARD

AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard  
110, RACINE EST (suite 124)  
CHICOUTIMI — 545-4901

### PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

AVOCATS  
Roger Page, B.A., L.L.L.  
Claude Roy, B.A., L.L.L.  
Carol Girard, D.E.C., L.L.L.  
Françoise Gauthier, D.E.C., L.L.L.

123, RACINE EST, SUITE 110  
CHICOUTIMI — 543-0725

### FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN & WELLS

AVOCATS

Roland Fradette C.R. Pierre Bergeron C.R.  
Michael-H. Cain C.R. Gilles Prevost LL. L.  
François-G. Lamarre LL. L. Paul Casgrain LL. L.  
Guy Wells LL. L. Martin Côté LL. L.  
Claude Gauthier LL. L. Carl Lachance LL. L.  
Pierre Simard LL. L. François G Tremblay B.C.L.

EDIFICE MURDOCK  
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

### DUFOUR & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.  
Me Gabriel-M. Côté LL. L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI  
TEL.: 549-8150

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



VIEUX-MARCHE

Laquelle est la plus aliéchante? La truite ou la présidente du Carnaval-Souvenir, Mme Laurence Duval? A défaut d'attraper l'une, vous attraperez l'autre puisque 4,000 truites peuvent être pêchées dans un bassin spécialement aménagé à cette fin au Vieux-Marché.



## A GUICHETS FERMES

La chanteuse Arianne Voyer donnera son spectacle à Roberval, le 11 mars prochain. La jeune interprète de Métabetchouan sera accompagnée de ses propres musiciens et le tout se déroulera à l'Auditorium Fernand-Bilodeau. On dit que Arianne, pour la circonstance, jouera à guichets fermés. Notons que ce spectacle est une initiative du Comité culturel de Roberval.

## RENDEZ-VOUS

### CHICOUTIMI

**CLUB DE PHOTOS DE CHICOUTIMI** — Les ateliers pour les amateurs débutants se poursuivent le mercredi, 15 février, à 19h30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Pour les autres membres du club de Photos de Chicoutimi, sortie libre en équipe pour prendre de la photo à l'occasion du Carnaval. Une nouvelle série d'ateliers d'initiation débutera le mardi, 21 février, au Centre d'éducation des adultes, 216, des Oblats, Chicoutimi. Pour renseignements: Wilfrid Gagné, à: 549-5110.

**CLUB KIWANIS** — Le souper hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

**CLUB OPTIMISTE** — Le souper hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi aura lieu lundi, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

**ROSICRUCIEN AMORC** — Les officiers du chapitre Saguenay invitent les membres de l'Ordre Rosicrucien Amorc à leur assemblée régulière qui aura lieu demain soir, à 20h00, au local habituel. Que tous se fassent un devoir d'y être présents.

vosre costume de Carnaval. UNITE DOMREMY —

L'Unité Domrémy de Jonquière invite toute la population du grand Jonquière à une conférence donnée par Sr Thérèse Truchon, demain soir, à 19h30, à la salle des loisirs, au 258, Saint-Pierre, Jonquière.

**FAMILLES MONOPARENTALES** — Assemblée des familles monoparentales, lundi soir, à 19h30, secteur Jonquière, à la salle communautaire, 112, de la Fabrique, Jonquière. A cette occasion, il y aura diaporama sur les médicaments intitulé: "La magie des pilules" présenté par l'équipe Canada au travail. Tous les membres et personnes seules sont cordialement invités à venir nous rencontrer. Bienvenue à tous.

**FILLES D'ISABELLE** — Assemblée des Filles d'Isabelle 613, de Saint-Dominique, Jonquière, lundi, à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Pelletier, Jonquière. Tous les membres sont convoqués à y assister.

### LA BAIE

**AFEAS** — L'Afées St-Marc, secteur Bagotville, tiendra son assemblée mensuelle lundi, à 20h00, au local habituel.

### JONQUIERE

**MOOSES** — Demain, il y aura une soirée champêtre à la loge des Mooses d'Arvida. Tout le monde est invité.

**CLUB NOTRE HOTESSE** — Le club Notre Hôtesse, secteur Arvida, invite tous ses membres à une journée sportive, demain après-midi, à 15h00, au club de ski de fond Élysée de Jonquière. Un autre rendez-vous pour le 16 février. Opérette à l'Auditorium Dufour jeudi, à 20h30, portez

**MOOSES** — Lundi, le 13 février, les dames Mooses de La Baie organisent un thé à la loge des Mooses, à 13h30. Toute la population est invitée. Aujourd'hui, à la loge des Mooses de La Baie, ouverture officielle du Carnaval. Le tout commencera par une soirée.

## CHANTEUR HONORE

Le chanteur canadien français, Beausoleil-Broussard, s'est vu décerner le prix du premier ministre, hier, à Paris, dans le cadre du concours Jeune Chanson 78, dont les résultats ont été proclamés dans les grands salons de l'hôtel de ville. Ce concours est ouvert chaque année à des chanteurs français et étrangers de langue française. Le prix T-F-1 et Radio-France a été remporté par une Haïtienne, Toto Bissainthe.



## PERSONNALITE DU CERCLE DES AFFAIRES

C'est ce soir, samedi, que sera dévoilée à Alma le nom de la Personnalité de l'année 1977 du Cercle des affaires. Choisie par les quelque 250 membres du CAA, cette personnalité sera nommée parmi les candidats suivants: Robert Boyd; Jacques Gagnon; Réal Gaudreault; Jean Morency; et Martial Ouellet. Ces candidats ont été mis en nomination à la suite d'une consultation menée auprès des membres du cercle, par la poste. Cette soirée, considérée comme l'événement social par excellence du CAA, est appelée Soirée du Président, et elle sera présidée par M. Antonio Garbugli, (photo) entouré des députés et du maire, ainsi que de la chanteuse Arianne Voyer, à qui le CAA a voulu cette année rendre hommage. Un banquet sera servi au Manoir du Rocher, vers 18h00, suivi d'une soirée de danse.

## ELECTION A ALMA?

Il est trop tôt pour poser une telle question, et elle pourrait même paraître méchante, mais la loi est ainsi faite que même les raisons les plus légitimes et les plus sérieuses ne peuvent empêcher un conseiller municipal d'être destitué pour absence.

C'est ainsi qu'à la suite d'un grave accident de la circulation, le conseiller Jean-Paul Déry a été tenu à l'écart du conseil depuis trois mois, et que seule une résolution du conseil pour prolonger le mandat l'a sauvé cette semaine de la destitution.

C'est ainsi que le conseiller Déry devra se présenter à son poste à l'assemblée du début de mars, sinon il ne sera plus éligible à siéger. Dans un tel cas, le conseil pourrait le remplacer, ou décréter une élection partielle. Et les candidats ne manqueraient probablement pas.

## AGENT DE LIAISON

Le greffier d'Alma, M. Raymond Fortin, servira désormais d'agent de liaison entre le maire et les citoyens qui veulent le rencontrer. Pour éviter que des rendez-vous se chevauchent, et que le maire soit absent alors qu'on aurait pourtant promis qu'il recevrait tel ou tel invité, l'agenda du premier magistrat sera tenu par le greffier, à qui toute demande devra d'abord parvenir. Ce dernier ne filtrera pas les demandes, mais les ordonnera.

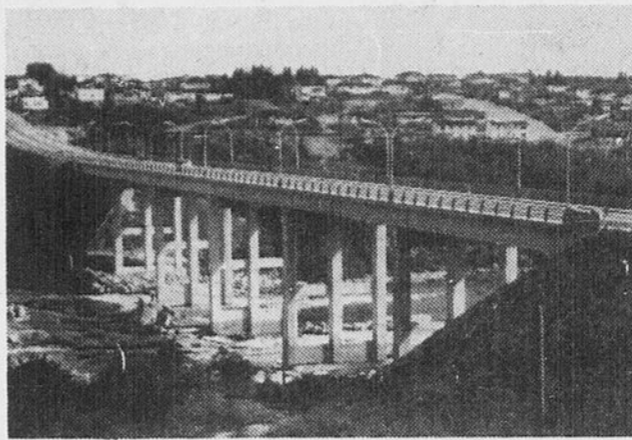
## PARC INDUSTRIEL

Le parc industriel d'Alma est-il occupé illégalement par des commerces, contrairement au règlement municipal d'urbanisme? Des commerçants d'Alma ont mandaté une firme d'avocats pour mettre la ville en demeure de se conformer à son propre règlement, et la lettre des procureurs Tremblay et Larouche a été lue lors de la dernière séance publique.

Les demandeurs affirment que certaines maisons de gros, qui s'installent ou se sont déjà installées dans le parc contreviennent au règlement, parce que ce dernier est réservé aux industries seulement. Allusion est ici faite à Conrad Bergeron Ltée, Potvin et Bouchard, Equipements Traction, bref à ceux qui ne fabriquent pas de produits. Cette demande est à l'étude.

## LES SECRETAIRES

L'Association nationale des secrétaires, section Saguenay-Lac-St-Jean, tiendra son souper mensuel, le mercredi, 15 février, à 18h30, au salon Cardinal du Motel Richelieu, Jonquière. Au cours de ce souper, M. Jacques Fortin, de la Commission de formation professionnelle, parlera sur les cours de français offerts par cet organisme.



## PONT CARCAJOU

Des citoyens d'Alma sont fâchés de la fragilité des gardes du pont Carcajou, et déplorent les accidents mortels survenus à cet endroit. Deux jeunes hommes ont en effet péri récemment quand leur voiture a défoncé le garde pour plonger dans la rivière. Le conseil municipal a donc pris sur lui de demander au ministère des Transports de faire une étude de cette question, et d'apporter les correctifs qui s'imposent. Ces gardes sont d'aluminium, tubulaires, et un rien semble les démolir. Enfin, c'est ce qu'on semble penser en dénonçant leur fragilité.

## CONDAMNEE A LA ROBE

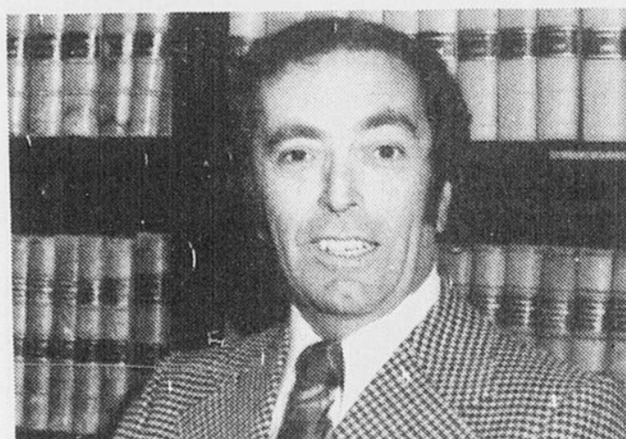
Au pays des Evzones, les soldats en jupon, Méliana Mercouri, député socialiste, a fait presque scandale, au début de la semaine, en arrivant au Parlement grec en pantalon. Des collègues masculins, offusqués, lui ont opposé le règlement qui, effectivement, proscriit le pantalon, pour les femmes, en salle de séances. La vedette de "Jamais le dimanche" s'est pliée au règlement et a passé une robe pour monter à la tribune. Mais elle a annoncé son intention de lutter pour que le règlement soit amendé.



## RENCONTRE REGIONALE

La prochaine réunion dans le cadre des rencontres régionales des candidats au poste de chef du Parti Libéral du Québec avec les militants, aura lieu, comme on le sait, à Jonquière, demain après-midi.

Toutefois, il faut noter un changement sur l'endroit de la rencontre qui se tiendra en la salle François-Brassard du Collège de Jonquière, et non à la polyvalente de cette même ville comme annoncé antérieurement. MM. Raymond Garneau et Claude Ryan ont confirmé leur participation à cette réunion.



## SOBRIETE CANADA

Le juge Roger Chouinard, juge de la Cour Supérieure, sera conférencier, dimanche, au Motel Richelieu, lors du lancement du concours du "Couple de la Sobriété", à compter de 9h30. Ce concours, organisé par la section régionale de Sobriété Canada, est sous la présidence d'honneur de M. Frédéric Parrot. Outre la conférence qui porte sur le "Carnaval, jeunesse et sobriété", le programme prévoit une messe, de la musique et une initiation.

Les organisateurs souhaitent bien que les participants porteront le costume d'époque en cette période du Carnaval-Souvenir.

## L'ESSENCE AU LITRE

Eh oui, les automobilistes devront bientôt se résigner à acheter l'essence au litre et non plus au gallon. C'est l'application du système métrique qui se continue. En fait, à partir du 1er janvier 1981, tous les carburants au Canada devront être vendus au litre. Mais la conversion se fera graduellement d'ici là.

Ainsi, jusqu'à la fin de l'année en cours, le gallon restera la mesure usuelle. A partir du 1er janvier 1979, pour habituer tous les consommateurs, les gallons et les litres seront utilisés simultanément. On peut rappeler qu'un gallon contient approximativement 4,5 litres. De l'essence coûtant 90,9 cents le gallon, se vend 20 cents le litre...

## LE CLSC RENCONTRE LES HANDICAPES

C'est le 14 février 1978, à 19h00, que les responsables du programme "Handicapés" au CLSC des Prés-Bleus rencontreront les handicapés du secteur Roberval-Chambord, les handicapés de ces municipalités de même que ceux des localités de Lac-Bouchette, St-François et St-André, au Couvent de Chambord. La rencontre comprendra la présentation du film "Sur Vivre", lequel, en décrivant le vécu d'un couple de paralysés cérébraux, constitue une réflexion audacieuse sur un cas-limite de la condition humaine. Les travailleurs du CLSC profiteront de cette occasion pour engager, avec les handicapés du secteur Roberval-Chambord ainsi que tous les individus intéressés par ce problème particulier, un dialogue sur la situation vécue de cette classe de population.

## ANCIENS COMBATTANTS

Un projet de Canada au travail, débuté le 5 février, a pour but de rejoindre tous les vétérans du comté de Jonquière afin de mieux connaître leur situation actuelle. Les anciens combattants peuvent se rendre au local situé au 45B, Sainte-Thérèse, Kénogami, ou téléphoner au numéro: 542-7735.



## CABINE PLUS FROIDE

Les assauts plutôt rigoureux de l'hiver ont laissé des traces dans la région de Toronto. Par exemple, des cabines téléphoniques sont recouvertes d'une épaisse couche de glace. Ce qui rend ces abris semblables à des réfrigérateurs. Pour ne pas être congelés vivants, les clients doivent tenir la porte ouverte.

## ELECTRICITE MUNICIPALE

La ville d'Alma est devenue membre de l'AGREMC, un organisme qui regroupe les villes qui exploitent un réseau de distribution d'électricité, et dont le maire O'Brady de Sherbrooke est le président. Cet organisme a pour objectif de protéger les intérêts des villes qui sont dans cette situation, dans l'éventualité par exemple où l'Hydro-Québec voudrait, comme c'est probable, se porter acquéreur des réseaux municipaux. L'AGREMC signifie Association des gestionnaires des réseaux électriques municipalisés et des coopératives.

## AUJOURD'HUI

Samedi, 11 février 1978, 42ème jour de l'année. Principaux anniversaires historiques:

- 1968 — Au Sud-Vietnam, les Vietcong exécutent 300 civils et les inhumant dans des charniers, au cours de combats à Hue.
- 1965 — Tass annonce qu'une centaine de pêcheurs ont péri dans le naufrage de quatre chalutiers soviétiques dans une tempête, en Mer de Bering.
- 1964 — Combats entre Grecs et Turcs à Limassol (Chypre). Le contre-torpilleur australien Voyager sombre au large de la Nouvelle-Galles du Sud après être entré en collision avec un porte-avions: 89 morts.
- 1958 — La Tunisie informe la France que ses avions ne peuvent plus utiliser la base de Bizerte.
- 1945 — Signature de l'accord de Yalta par Roosevelt, Churchill et Staline.
- 1929 — Signature de l'accord du Latran, qui crée la Cité du Vatican.
- 1920 — Première réunion de travail de la S.D.N. à Londres.
- 1899 — Promulgation, au Japon, d'une constitution qui crée une diète à deux chambres, mais qui laisse des pouvoirs étendus à l'empereur.
- 1810 — Napoléon épouse Marie-Louise, archiduchesse autrichienne.
- 1798 — Les Français occupent Rome.
- 1744 — Une bataille navale s'engage au large de Toulon, entre une flotte franco-espagnole et une flotte anglaise.
- 1531 — Le roi Henri VIII est reconnu comme chef suprême de l'Église d'Angleterre.

Ils sont nés un 11 février: — le physicien et inventeur américain Thomas Alva Edison (1847-1931); — l'actrice américaine Kim Stanley (1925).

# Kierans s'interroge sur l'avenir économique du Canada

**NDLR — Ancien président de la Bourse de Montréal, M. Eric Kierans a été un collègue intime de M. René Lévesque au sein du Cabinet Levesque. Il fut plus tard ministre fédéral avant de retourner au professorat à l'Université McGill. Dans cet article, écrit spécialement pour La Presse Canadienne, il situe, dans la controverse sur les relations fédérales-provinciales, la décision de la Sun Life de déménager son siège social à Toronto.**

MONTREAL (PC) — On tirera quelque profit de l'affaire de la Sun Life si, en étudiant les données de la décision de la direction de déménager à Toronto, les gens de ce qui reste du Canada en viennent à comprendre plus clairement les forces qui inspirent les décisions politiques du Québec.

Dans ses tentatives de protéger et de servir les intérêts et le bien-être de sa collectivité, un politicien provincial trouvera deux restrictions générales à sa capacité de prévoir, de planifier. La première contrainte se trouve évidemment dans les pouvoirs qu'exerce le gouvernement fédéral et la seconde dans l'impuissance actuelle des gouvernements provinciaux à réaliser des objectifs économiques contre la résistance au changement de cette concentration de pouvoir que représentent les grandes sociétés. Les provinces varient dans leur degré d'hostilité à ces limites imposées à leur capacité d'atteindre des objectifs collectifs bien déterminés.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement fédéral entendait bien trouver un "équivalent du temps de paix" à l'objectif de victoire qui avait servi l'unité industrielle et économique du Canada, sinon son unité militaire. Soucieux de maintenir ses mesures de contrôle de la taxation et des dépenses, Ottawa avait cru trouver son "équivalent" dans un Livre blanc sur l'Emploi et le Revenu, présenté au Parlement en avril 1945 par M.

C.D. Howe, qui définissait les objectifs fédéraux et "affirmait clairement qu'un but de sa politique était un haut et stable niveau d'emploi et de revenu".

Personne ne s'est opposé aux objectifs mais beaucoup, particulièrement au Québec, se sont révoltés contre la tentative de maintenir les pouvoirs arbitraires du temps de guerre pour poursuivre ces buts.

Quand le Livre blanc spécifia que ces buts "devaient être acceptés sincèrement par tous les groupes et organismes économiques comme un grand objectif national, transcendant en importance tous les intérêts de classe ou de groupe", il provoqua les affrontements fédéraux-provinciaux sur les questions de juridiction, de souveraineté et de priorité qui se continuent.

Qu'a voulu Duplessis et qu'a voulu chaque premier ministre depuis ils voulaient une certaine mesure de contrôle sur les affaires économiques, se rendant parfaitement compte qu'une province économiquement dépendante ne pourrait nullement gérer et diriger ses priorités sociales, politiques et culturelles.

À compter de 1945, de haut en bas et d'un océan à l'autre, le Canada fut transformé, organisé en Etat unitaire avec une conception et une politique nationales qui n'étaient pas un tout découlant de la somme de ses parties mais une entité nouvelle distincte et séparée des valeurs et des intérêts régionaux.

Le pluralisme des générations précédentes disparut sans débat au Parlement et l'on présenta aux conférences fédérales-provinciales de nouvelles politiques comme autant de faits accomplis. Dans la mesure où il existait diverses priorités provinciales, ce que l'on n'admettait pas, elles étaient noyées dans le grand moule national.

Tout émusillé par son rôle de membre fondateur de toute agence internationale qui exista jamais, le Canada, sans réfléchir, sans prendre la précaution élémentaire de

construire d'abord des fondements, sauta dans le monde du commerce international, de l'affluence des capitaux, des prises en charge et de l'interdépendance. Une nation ne doit s'élancer dans le commerce international et l'intégration globale de capitaux, de main-d'oeuvre et de ressources qu'après avoir assuré son propre terrain, après, par sa politique intérieure, atteint un niveau raisonnable d'emploi, de productivité et de maîtrise de ses propres affaires.

Le Canada a commis l'erreur capitale de se vouloir d'abord international et de lier sa croissance à la production mondiale en tant que fournisseur spécialisé de matières premières à la main-d'oeuvre, au capital et à l'esprit d'entreprise des autres. Au pays même, nous avons invité la pénétration et la domination économiques en important de l'outillage, des parties composantes et de la technologie et en vendant notre sol, nos richesses naturelles et nos marchés intérieurs pour l'argent comptant nécessaire à l'équilibre de nos comptes.

On doit payer ce que l'on achète mais nous sommes arrangés pour payer jusqu'à la fin de l'éternité en dividendes, en services de gestion et en dépendance pour notre prospérité internationale. Les profits et les surplus qui nous permettraient d'investir dans notre propre avenir reviennent maintenant aux autres. Quand 70 pour cent des profits du secteur des richesses naturelles, ou 50 pour cent du secteur manufacturier reviennent à quelques centaines de grandes sociétés étrangères qui ont leurs propres chats à fouetter, que reste-t-il aux Canadiens pour spéculer et investir dans des domaines encore inexploités.

La politique nationale a utilisé les sociétés globales grâce auxquelles le Canada a obtenu un statut de satellite dans une économie globale interdépendante. En conséquence de quoi nous sommes plus vulnérables

aux cycles internationaux et nous sommes tributaires des géants mêmes que nous avons créés. Le cosmocorps (la société multinationale, l'entreprise mondiale) peut aller et agir à sa guise pendant que politiciens et bureaucrates fédéraux qui ont participé à leur essor ne peuvent que rager chez eux. Le défi qui se pose à Ottawa, c'est de trouver un moyen de sortir du pétrin dans lequel il s'est mis et de recommencer à neuf.

Dans ces conditions, comment s'étonner que les provinces prennent maintenant l'initiative et cherchent à équilibrer leur propre économie et à poser des bases profitables pour une croissance plus stable et plus diversifiée?

De là l'"Héritage Fund" de l'Alberta, la prise en charge par la Saskatchewan de ses ressources de potasse et les tentatives quelque peu hésitantes du Québec d'être le centre, en fait et non en rêve, de l'industrie de l'amiante.

Il est clair que la plus grande adaptation à la vision fédérale d'une nation ou l'activité économique serait spécialisée, rationalisée et impersonnelle, devait venir du Québec. Les valeurs, la culture, les traditions et la langue étant fort différentes, il y avait beaucoup à noyer et à mouler dans l'interdépendance générale qu'exigeait Ottawa.

Le Québec a essayé de s'adapter — et c'est tout le sens de la Révolution tranquille. Pour assurer le flot de compétences techniques, gestionnaires et administratives que le XXe siècle exigeait de ses bureaucraties publiques et privées, le système d'enseignement de la province fut complètement transformé, au détriment énorme de traditionnelles valeurs culturelles et spirituelles. Accusée de n'être pas dans le vent à cause d'un système d'enseignement inapproprié à l'époque (ce qui est discutable), la province fit un effort massif d'adaptation.

On aurait attendu qu'en toute justice le monde des affaires reconnût cet effort et que l'inégalité des

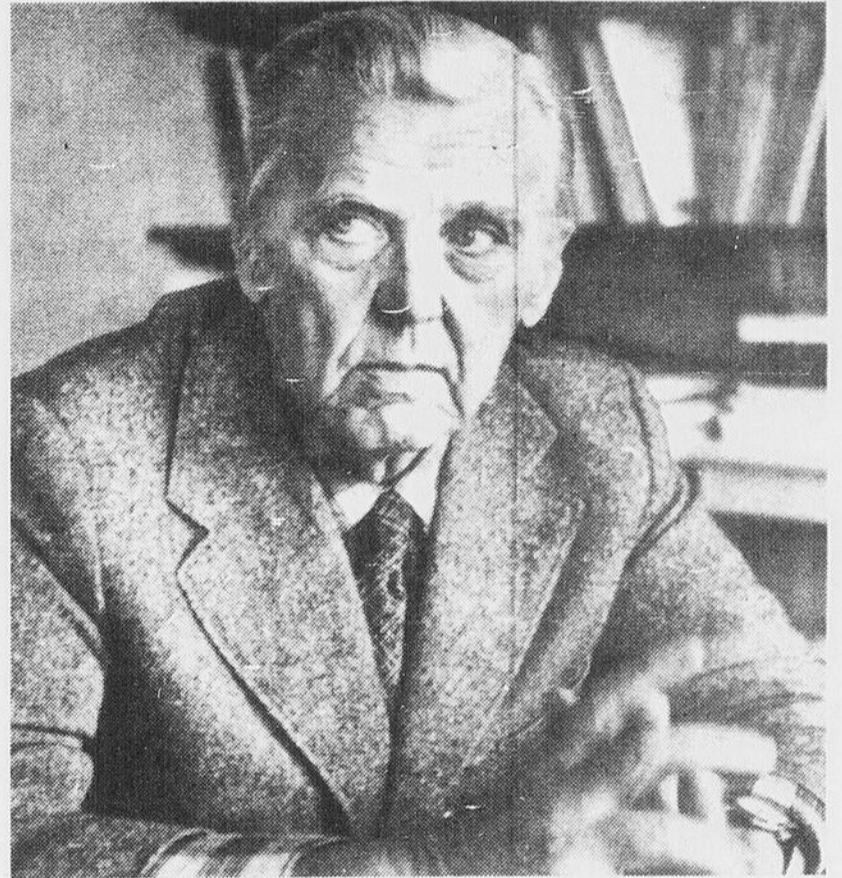
chances, si flagrante, diminuât et que les postes de commande et de responsabilité fussent ouverts à tous.

L'instruction élargit les horizons et multiplie les possibilités de choix pour la jeunesse. Si les jeunes ne trouvent pas d'occasion d'utiliser leur savoir, de faire valoir leurs compétences et de participer à des actes et à des décisions qui donnent du sens à la vie, ils chercheront à changer les institutions et le gouvernement pour mettre fin aux inégalités et aux injustices. C'est ce qui est arrivé.

Ce serait une grave erreur d'interpréter la retraite de la Sun Life derrière les remparts unilingues de To-

ronto comme le signal d'un exode des sièges sociaux de Montréal. Le fait est que la Sun Life doit se retirer du Québec. Elle n'a pas le choix car elle est devenue un anacronisme, une opération entièrement de langue anglaise au sein d'une collectivité de langue française qu'elle n'a jamais reconnue.

Fermant les yeux sur les changements survenus dans la province depuis la dernière génération, la Sun Life n'est pas en mesure d'attendre les règlements relatifs au fonctionnement des sièges sociaux ni d'amorcer des négociations. Il lui faudrait demander une exemption totale de la loi 101, concession qu'aucun gouvernement ne saurait accorder.



Eric Kierans

## Face à la séparation du Québec

# Marc Lalonde rassure les Américains



**POUR LE DINAH SHORE SHOW** — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque est interviewé au Palais de glace du Carnaval de Québec par l'animateur Alex Trebeck pour l'émission Dinah Shore présentée une fois la semaine au réseau américain CBS. L'équipe qui prépare cette émission de télévision doit arriver dans la région demain pour réaliser une émission d'une heure et demi sur le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi. Le tournage devrait débuter lundi matin et les principales vedettes seront William Sharrow que les téléspectateurs de la région connaissent pour son rôle du capitaine Kirk, dans la série "Patrouille du Cosmos" et Kristy McNichol qui joue un rôle important dans la série "Family" transmise sur le réseau ABC. S'ajoutent à ces deux grandes vedettes, bien sûr Mme Dinah Shore, Dody Goodman, Genevieve Bujold et Yvon Deschamps.

WASHINGTON (PC) — Le ministre responsable des Relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, croit que l'incertitude suscitée dans le monde des affaires par les menaces de séparation du Québec nuit à l'économie canadienne.

Selon le ministre canadien, Ottawa tiendra lui-même un référendum si le Québec tarde trop à consulter la population à ce sujet.

Participant à un dîner en compagnie de journalistes américains, M. Lalonde s'est dit confiant de ce que le Québec demeurera au sein de la Confédération. Mais, selon lui, les hommes d'affaires et les investisseurs demeurent inquiets à l'égard du référendum promis par le PQ. "Rien n'effraie les capitaux autant que l'incertitude. Cela est très mauvais pour le Québec et n'est pas bon

pour le Canada". Répondant à des questions, le ministre canadien a affirmé toutefois qu'il n'existe aucun risque qu'un Québec indépendant dénonce une alliance de sécurité et de défense avec le reste de l'Amérique du nord pour se rapprocher de l'Union soviétique.

Disant croire personnellement cette hypothèse "extrêmement peu probable", M. Lalonde a ajouté que même si le Québec se sépare, "l'aile radicale" du PQ ne prendra pas le pouvoir.

Et même s'ils réussissaient à prendre le pouvoir, a-t-il ajouté, les radicaux ne réussiraient pas à aligner le Québec sur l'URSS: "Je ne crois pas que le reste de l'Amérique du Nord tolérerait un tel changement".

### Pressions

Dans un tel cas, "de nombreuses pressions économiques pourraient s'exercer".

Le ministre d'Etat devait, à l'issue de ce dîner, rencontrer une équipe de journalistes du Washington Post et donner plusieurs conférences de presse et interviews. Aucune rencontre n'était toutefois prévue avec des dirigeants du gouvernement américain.

Un journaliste qui lui demandait pourquoi les autorités canadiennes consentent tant d'efforts pour se rallier l'opinion publique américaine, M. Lalonde qu'il est important que les Etats-Unis soient informés de la situation au Canada, afin qu'il n'y ait aucune panique ou réaction excessive.

Il s'est dit satisfait de ce que le gouvernement américain ait appuyé moralement le fédéralisme canadien et ait évité d'intervenir dans les affaires intérieures

du Canada.

Précisant sa pensée sur la tenue d'un référendum fédéral sur l'avenir du Québec, M. Lalonde a dit qu'Ottawa n'a pas pour objectif de tenir un référendum coûte que coûte avant que le gouvernement du Québec le fasse. Selon lui, la seule raison pour laquelle Ottawa tiendrait un tel référendum serait de faire disparaître les "incertitudes

injustifiées sur l'avenir du Québec".

Il a précisé que le référendum fédéral n'aura lieu que si le gouvernement du Québec continue de nuire à son économie et à celle des autres provinces en prolongeant l'attente.

Le ministre a admis que le libellé de tout référendum devra être précis et ne pas laisser la porte ouverte à l'interprétation: "Il devrait

offrir un choix clair entre l'indépendance et le système fédératif. Même M. Lévesque l'a admis récemment, dans une interview. Il n'y a pas de choix mitigé."

Il serait dangereusement illusoire, selon M. Lalonde, de croire qu'un Québec indépendant pourrait profiter des bénéfices économiques et du commerce libre dont il jouit actuellement dans la Confédération.

En sortir

OBLIGATIONS — SOLIDARITÉ  
**OXFAM-QUÉBEC**

**AVIS**

Tel qu'annonce précédemment, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale est maintenant présent au Saguenay-Lac-St-Jean, à l'adresse suivante:

690, Sacré-coeur  
Plaza 3 — Local R3  
Alma. Tél.: 668-3084

Le ministre Marcel Lessard est heureux d'annoncer aux industriels de la région qu'il y a maintenant un agent de développement en poste pour leur faire part des modalités d'application du programme de subvention à l'industrie manufacturière.

### PROFESSEURS

L'Université du Québec à Chicoutimi sollicite des candidatures pour combler des postes de professeurs dans les domaines suivants:

- **ARTS PLASTIQUES:** 2 postes  
- arts, artisanat
- **BIOLOGIE:** 2 postes  
- botanique, sciences aquatiques
- **ETUDES DES SOCIÉTÉS RÉGIONALES:** 1 poste  
- aménagement du territoire, histoire régionale, développement socio-économique
- **THÉÂTRE:** 1 poste  
- théorie dramatique, sémiologie
- **SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE:** 2 postes
- **SCIENCES DE L'ÉDUCATION:** 6 postes  
- techniques et méthodes d'enseignement, psychologie de l'apprentissage appliquée à l'enseignement, troubles d'apprentissage et d'adaptation scolaire, psychologie du développement humain, administration scolaire.
- **SCIENCES DE LA SANTÉ:** 2 postes  
- nursing
- **SCIENCES ÉCONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES:** 5 postes  
- comptabilité, management, méthodes quantitatives.
- **SCIENCES SOCIALES:** 2 postes  
- intervention auprès des collectivités, sociologie, économique.

### Exigences

Diplôme universitaire de 3e cycle, de préférence, et expérience pertinente.

### Traitement:

Selon la convention collective du personnel enseignant

Entrée en fonction:

Entre le 1er juin et le 1er août 1978

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises avant 17 heures le 17 février 1978 au: Doyen de la gestion académique, Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec). G7H 2B1. Tél.: (418) 545-5600



Université du Québec à Chicoutimi

## VENTE DU CARNAVAL

DES PRIX DE 1878  
100 MANTEAUX REDUITS DE  
**30-40 et 50%**

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

Bass à rick 12 ans	<b>\$950</b>
Renard Kit-Fox gris 12 ans	<b>\$850</b>
Renard Kit-Fox naturel 10 ans	<b>\$725</b>
Paluda 14 ans à:	<b>\$1,050</b>
Pattes ocelot 10 ans à:	<b>\$725</b>
Pattes de loup 1-8, 1-10, 1-14 à:	<b>\$595</b>

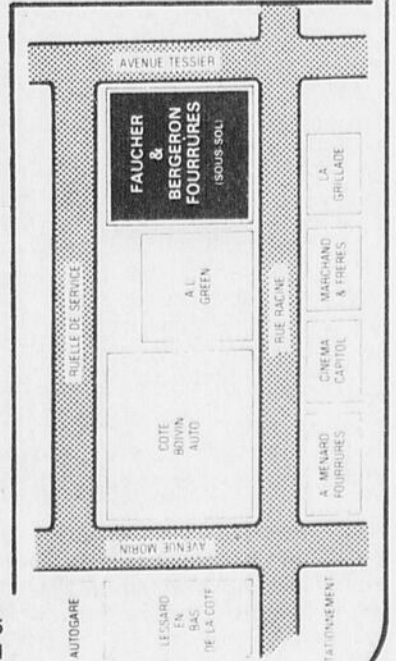


PLAN MISE DE COTE  
SANS INTERET  
ATELIER POUR L'ENTRETIEN  
DE VOS FOURRURES  
Procurez-vous un  
Chapeau de fourrure  
pour le Carnaval  
**30% DE RABAIS**

**Roland Roy**  
FOURRURES ENR.

**FAUCHER & BERGERON**  
FOURRURES INC.

52, RACINE EST, CHICOUTIMI - TEL.: 543-8645  
273, ST-HUBERT, JONQUIERE - TEL.: 542-2781



# La télédiffusion des débats remise à plus tard

**TROIS-RIVIERES (PC)** — Le ministre d'Etat à la réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, aura échoué dans sa tentative d'obtenir, pour le début de la prochaine session, la

semaine prochaine, la télédiffusion des débats de l'Assemblée nationale.

En effet, les députés du Parti québécois, réunis en conférence secrète à Trois-Rivières, ont décidé,

après un vigoureux débat, de reporter à l'automne, sinon à l'an prochain, la diffusion des travaux de l'Assemblée nationale.

La décision a été communiquée à la presse vendredi après-midi par le premier ministre René Lévesque, au cours d'une conférence de presse.

M. Lévesque a expliqué que le caucus, dans les conditions économiques actuelles, a refusé d'engager le gouvernement dans cette dépense.

D'autre part, le premier ministre a fait savoir que sur cette question, le caucus avait ressenti "un certain sentiment d'impréparation".

"Cela, a-t-il dit, exercera des contraintes sur les parlementaires et exigera une certaine discipline. C'est une question de conscience professionnelle."

La décision du caucus sur cette question n'a pas été sans douleur pour le ministre responsable, M. Robert Burns et ceux qui l'ont secondé dans la préparation du projet.

Les débats, semble-t-il, auront été très difficiles pour le ministre d'autant plus qu'il avait acquis péniblement l'appui de l'opposition officielle sur cette question.

## Une déclaration

Le ministre, leader de son parti à l'Assemblée nationale, aurait d'ailleurs fort mal accueilli la décision du caucus sur cette question et on indiquait dans son entourage qu'il aurait probablement une déclaration à faire à ce sujet dès la semaine prochaine.

Cette question de la télédiffusion des débats, avec celle du Stade olympique qu'on aurait décidé de compléter dans quelques années, ont été les deux points chauds de ce caucus de deux jours convoqué à un semaine du début de la prochaine session.

Les 71 députés péquistes ont au cours de cette rencontre, fait connaître au premier ministre leurs préoccupations pour la prochaine session.

Selon les termes mêmes du premier ministre, la ma-

jeorité parlementaire souhaite que le gouvernement "trouve un rythme d'absorptions perceptible et communicable des gestes du gouvernement" et souhaite que le gouvernement mette l'accent "sur des actions concrètes".

A l'occasion de son séjour à Trois-Rivières, le premier ministre a eu une rencontre avec les maires de la région et une visite dans un quartier délabré du centre de Trois-Rivières, où il a compris que se poursuit dangereusement un "pourrissement des centres-villes".

"On a pris des engagements très précis. Entre autre, celui de renverser la vapeur, celui de construire

des logements, là où les gens veulent vivre et d'entreprendre un mouvement de rénovation."

Jeudi soir, les députés péquistes ont pris le souper en commun et fraternisé au cours d'une soirée dansante à laquelle le chef du gouvernement lui-même a allègrement participé.

## Le remaniement

Quant au remaniement ministériel, le premier ministre a dit qu'il n'en avait pas été question au cours de cette réunion secrète. Il a toutefois ajouté qu'il procéderait à un léger remaniement avant la reprise des travaux sessions, le 21 février.



**PITTORESQUE** — Le cheval, et son conducteur ne s'en laissent pas imposer par la circulation très dense et excessivement lente qui gravite autour de la porte Saint-Louis, dans le Vieux Québec, en cette dernière fin de semaine du carnaval. (Téléphoto PC)

## QUEBEC EN BREF

### Commission d'enquête

**TROIS-RIVIERES** — La question de la Commission d'enquête sur la construction du Stade olympique a été soulevée aujourd'hui au cours de la conférence de presse du premier ministre René Lévesque.

Monsieur Lévesque a indiqué que la partie publique de cette commission d'enquête, qui a pour objectif de dénicher des vices de procédure dans l'octroi des contrats pour la construction du stade, débutera au printemps.

Questionné à savoir si les séances de la commission seraient télévisées, monsieur Lévesque a répondu qu'il n'en était pas question pour l'instant. Il a ajouté que c'est le juge André Melous lui-même qui tient à la non-télédiffusion de ces séances. Le premier ministre a conclu en disant qu'il n'était pas question de faire de la somptuosité avec une enquête qui a pour but de mettre à jour des excès de somptuosité.

### Policiers

**MONTREAL** — Une assemblée générale des membres de la fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal aura lieu en deux séances, lundi le treize février 1978 au Centre Paul-Sauvé.

Au cours de l'assemblée, le Conseil de direction de la fraternité présentera la recommandation des deux conciliateurs dans le dossier de la négociation.

De plus, une journée de votation sur ces recommandations sera tenue jeudi le 16 février 1978 dans les différentes régions du service de la police.

### Garneau

**MONTREAL** — L'ex-ministre libéral des Finances et candidat à la direction du parti, Raymond Garneau, ne croit pas à une concertation des chefs d'entreprise pour déstabiliser le gouvernement péquiste.

Faisant allusion au départ éventuel de la compagnie Sun Life, monsieur Garneau a déclaré dans une entrevue à nouvelles télé-radio, que le milieu des affaires est passablement nerveux en ce moment, et que chacun essaie de sauver ses marrons du feu.

Bien qu'il soit prêt à accréder à la thèse du premier ministre Lévesque, selon laquelle l'économie se tourne vers l'ouest à cause notamment du pétrole de l'Alberta, monsieur Garneau n'en estime pas moins qu'il ne faut pas rechercher au-delà du quinze novembre 1976, l'explication de la fuite des capitaux vers Toronto et à l'extérieur du Québec.

Selon monsieur Garneau, cela fait trois fois depuis avril 77 que le ministre des Finances, Jacques Parizeau, déclare que l'objectif de son parti est de remplacer le dollar canadien par une nouvelle devise monétaire.

### Occupation

**MONTREAL** — Les grévistes de Radio-Mutuel occupent présentement les bureaux de quatre députés pour réclamer du gouvernement fédéral le retrait de sa publicité dans les stations de CJMS, Montréal, CJRP, Québec, CJTR, Trois-Rivières, et CJRS, Sherbrooke.

Ils réclament aussi de mettre un terme au permis réseau de Radio-Mutuel dont l'usage abusif lui permet de défoncer les lignes de piquetage par la voie des ondes.



**PENURIE DE MAIN-D'OEUVRE** — Un Marine américain traverse un ravin sur un pont de corde, pendant les exercices d'entraînement en Corée du Sud. Pendant l'année financière 1976, sept Marines sur 100 ont déserté. Le pourcentage dans les autres services a été de 2.5 pour la marine, 1.8 pour l'armée, et 0.1 pour l'aviation. Plus de 40 pour cent de ceux qui se sont enrôlés volontairement pour le service militaire, depuis la fin de la conscription en 1973, ne se sont pas rendus au bout de leur engagement. (Photo PC)

# Les progrès scientifiques menacent la paix mondiale

## WASHINGTON (PC)

L'équilibre précaire qui a évité le déclenchement d'une Troisième Guerre mondiale depuis deux décennies est peut-être menacé de se rompre.

Par une réalisation technologique comportant des implications catastrophiques, la révolution électronique qui a permis de produire des calculatrices de poche de \$7 menace de donner à l'une ou à l'autre des super puissances la possibilité d'attaquer l'autre avec succès.

Au mieux, la menace de cette possibilité peut entraîner les Etats-Unis et l'Union soviétique à verser des milliards de plus dans de nouveaux systèmes d'armes. Au pire, elle pourrait signifier qu'une des super puissances sera tentée de porter le premier coup, soit à cause de sa supériorité ou pour empêcher l'autre côté d'avoir le dessus.

Les progrès scientifiques qui menacent de rompre l'équilibre stratégique sont, entre autres:

— Une amélioration spectaculaire dans la précision des missiles, laquelle assurerait la destruction des silos à missiles même les plus résistants.

— Une capacité accrue pour détecter les sous-marins, ce qui réduirait à néant l'invulnérabilité des forces de représailles des sous-marins.

— Des recherches sur les missiles et le laser qui pourraient assurer un système efficace contre les missiles. Les lasers n'au-

raient pas besoin d'être assez puissants pour détruire le missile; il suffirait qu'ils détruisent les circuits de direction.

La première de ces réalisations est peut-être déjà au point: les missiles américains Minuteman III ont une portée de 8,000 milles, et chacun de leurs trois cônes de choc peut frapper moins de 800 pieds de sa cible.

## Dans plusieurs années

Les Etats-Unis, officiellement, prennent pour acquis que les deux autres possibilités ne seront pas réalisées avant des années. Mais il y a des signes inquiétants de rapides progrès technologiques accomplis dans chaque pays, sous le voile du secret.

L'ancien secrétaire américain à la Défense, M. Melvin Laird, a dit que les Russes violent présentement les accords sur la limitation des armements stratégiques en essayant de convertir leur missile SAM-5 en arme capable d'intercepter les missiles.

Des milliers de missiles SAM-5 encerclent déjà 110 régions urbaines en URSS. Le magazine Strategy and Tactics a signalé que huit tests sur le laser ont été effectués avec succès par les Soviétiques et enregistrés par le service d'espionnage américain, dans la petite ville d'Azgir, près de la mer Caspienne. Le but ultime de l'arme au laser qu'on est à mettre au point, disait le magazine, est la destruction des missiles et des satellites.

Le Journal des Forces armées a signalé que l'Aviation américaine va bientôt entreprendre des tests aériens sur une arme au laser haute en énergie, après avoir réussi à réduire le poids du générateur de rayons laser.

De leur côté, les dirigeants américains ne se cachent pas pour exprimer leur confiance dans le fait que de telles armes seront disponibles un jour. M. John Allen, directeur adjoint des recherches sur la défense, a dit, lors d'une séance du Sénat, en mars dernier: "Une arme de ce genre non seulement semble possible à réaliser, mais il se peut que nous ayons même le choix des rayons utilisables: photons, électrons ou autres particules fondamentales".

Il est plus probable, a-t-il dit, qu'on se rende compte, après un certain temps, que les améliorations graduels dans les systèmes de

## Systèmes d'armes

M. Malcolm Currie, ancien directeur des recherches sur la défense, a déclaré en janvier, dans un mémoire au Congrès, que les progrès en cours dans le domaine des lasers à haute énergie permettent d'espérer de nouveaux systèmes d'armes aux environs de 1980. Pourtant, le ministère de la Défense a demandé seulement \$150 millions cette année pour effectuer des recherches sur les lasers à haute énergie, ce qui est \$16.3 millions de moins que la somme approuvée pour l'année précédente.

Au cours d'une interview, le directeur des recherches sur la défense, M. William Perry, a dit que cette somme "réflète adéquatement le potentiel de ces programmes", et qu'on ne saurait dépenser davantage de façon utile, au niveau actuel des possibilités.

Il a même écarté partiellement la possibilité que les progrès accomplis dans la détection des sous-marins puisse mettre fin au rôle de la force sous-marine comme garantie de représailles nucléaires.

M. Perry a convenu du fait qu'une capacité de détection qui aurait pour effet de rendre l'océan transparent "influencerait considérablement l'équilibre stratégique, mais il a dit qu'il y a très peu de possibilité qu'une évolution aussi radicale soit réalisée au cours des cinq ou 10 prochaines années.

Il est plus probable, a-t-il dit, qu'on se rende compte, après un certain temps, que les améliorations graduels dans les systèmes de

détection ont produit un changement radical dans les capacités générales de détection.

## Silos vulnérables

Il a été plus catégorique quand il a prédit la fin du silo à missiles, et qu'il a déclaré qu'en regard des progrès accomplis par les Russes "le système de défense qui consiste à mettre les missiles dans des silos deviendra désuet vers le milieu des années 80".

Afin de contrer la vulnérabilité des missiles fixes, les Etats-Unis préparent un système de missiles qui peuvent être déplacés le long de tranchées ou de tunnels doublés de béton et longs de plusieurs milles, suivant un système déjà mis en place par l'Union soviétique.

La plupart des experts disent que les Etats-Unis détiennent encore une avance de puissance stratégique offensive, tandis que l'Union soviétique place le plus gros de ses efforts dans la défense.

Les statistiques compilées aux Etats-Unis indiquent que les Russes ont l'avantage dans les lanceurs de missiles intercontinentaux, soit 1,450 contre 1,054, et dans les lanceurs de missiles sous-marins, 880 contre 656. Mais étant donné qu'ils utilisent davantage les missiles à multiples cônes de choc, les Etats-Unis ont une avance de 8,500 contre 4,000 dans les cônes de choc.

Les Etats-Unis ont également un plus grand nombre de bombardiers stratégiques, soit 418, alors que l'Union soviétique en a seulement 210. Si les bombardiers américains B-52 ne

sont pas surpris au sol par une attaque soviétique, disent les experts, ils devraient avoir de bonnes chances d'atteindre leurs objectifs, parce qu'ils sont équipés de plus d'instruments électroniques sophistiqués que tout autre avion.

## Détourner les missiles

Ces instruments, cependant, auraient à détourner un grand nombre de missiles et d'intercepteurs soviétiques. Car, si les défenses aériennes des Etats-Unis comptent 59 radars de surveillance, 341 intercepteurs et un nombre secret de missiles anti-aériens, l'Union soviétique, elle, possède 6,500 radars, 2,540 intercepteurs et 10,000 lanceurs anti-missiles aériens.

A partir de 1979, les B-52 seront équipés de missiles pouvant être lancés à 700 milles de l'objectif. Ces missiles de 14 pieds de long seraient extrêmement difficiles à intercepter, et pourraient être lancés en nombre considérable.

La première génération de ce type de missiles sera subsonique, mais la suivante sera, croit-on, supersonique, et inclura des instruments électroniques de défense.

Ainsi, la compétition continue, à des coûts astronomiques, à la fois entre les deux super puissances et entre les capacités d'offensive et de défensive.

Dans cette dialectique complexe, il ne saurait y avoir de gagnant. Mais si personne n'y met un terme, il pourrait y avoir beaucoup de perdants.

## Dimanche Rencontre à Jonquière

**QUEBEC** — La cinquième d'une série de neuf rencontres régionales tenues dans le cadre de la course à la direction du Parti libéral du Québec, aura lieu à Jonquière dimanche après-midi le 12 février (salle François-Brassard du Cegp de Jonquière à compter de 13h30).

Cette rencontre régionale vise à permettre aux militants libéraux du Saguenay-Lac-St-Jean de même que la population de cette région de rencontrer les aspirants à la chefferie du Parti libéral du Québec avant le congrès Plénier des 14 et 15 avril prochain au Colisée de Québec.

Le comité responsable de l'organisation de ces rencontres régionales est d'ailleurs présidé par un député de la région, M. Robert Lamontagne, qui représente le comité de Roberval à l'Assemblée nationale.

Au cours de la rencontre de Jonquière, les deux candidats actuellement en lice disposeront d'un droit de parole d'une durée globale d'une heure répartie également entre eux. Leurs allocutions seront suivies d'une période de questions.

La prochaine rencontre régionale aura lieu à Lachine, mercredi le 15 février en soirée.

# ASSUREURS-VIE

L'Assurance-Vie Desjardins recherche des assureurs-vie qui seront appelés à jouer un rôle de premier plan dans son programme d'expansion.

Ils offriront à leurs clients une gamme variée de garanties d'assurance individuelle ou collective, de contrats de rentes et de régimes d'épargne-retraite et bénéficieront de conditions d'emploi avantageuses, y compris un régime complet d'avantages sociaux.

L'Assurance-Vie Desjardins fait partie du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Elle est la première au Québec quant à l'assurance-vie en vigueur sur la vie des Québécois.

Si vous désirez vous joindre à notre équipe et nous représenter dans votre région, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Gilles Verreault  
Directeur, agence Saguenay Lac-St-Jean  
L'Assurance-Vie Desjardins  
247 est, rue Racine  
Chicoutimi (Québec) G7H 1S4

Votre candidature sera traitée confidentiellement.



**l'assurance-vie desjardins**  
siège social: lévis (québec)

**100**  
SERVIETTES  
neuves  
seulement  
**\$4.00**

PLUS 7¢ de poste et manutention.  
Fabriquées en fibres de coton et  
rayonne NON TISSEES. Expédiées  
directement de l'usine. Magnifiques  
tons pastel. Jamais de charge. DES  
MILLIONS sont vendues chaque année.  
Certains lajages, 9" x 12".  
L'IDEAL pour FEMME, MAISON et  
ENTREPRISES. Commande d'échantillon: 30 pour \$2.25. REMBOURSABLES. Nous acceptons volontiers CHEQUE, MANDAT OU ARGENT COMPTANT.

**PRIX POUR**  
PORTES QUANTITES:  
— 200 pour \$6.00  
— 600 pour \$18.00

Commandez lot de  
IMPERIAL WORLD SERVICE,  
Boite 296, succursale  
Snowdon, Montréal, Qué.

20 ANS DE SERVICE  
PAR COMMANDES POSTALES

## CANADA EN BREF

## Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Un député conservateur a accusé, vendredi, Radio-Canada d'être un instrument de propagande du Parti libéral.

M. Beno Friesen, élu dans la circonscription de Surrey-White Rock, a dit aux Communes que les émissions consacrées au premier ministre Pierre Trudeau sont diffusées à l'antenne, sans qu'une durée de temps égale soit accordée aux partis d'opposition.

Il a cité le cas de l'émission relative à la conférence de nouvelles hebdomadaires de M. Trudeau diffusée en direct plus tôt dans la journée, et une émission spéciale cette semaine comparant le passé de M. Trudeau à celui de M. René Lévesque, premier ministre du Québec. Cette dernière émission était intitulée "The Champions".

Le député de Colombie-Britannique a fait remarquer que Radio-Canada, qui est une société d'Etat, refuse de diffuser à la grandeur du pays la séance quotidienne de questions aux Communes. Il a demandé au Parlement de rappeler à Radio-Canada qu'elle est tenue de donner un programme équilibré et non pas de diffuser la propagande libérale.

La motion de M. Friesen n'a pas été débattue, faute d'appui des députés libéraux.

## Grivoiserie

OTTAWA (PC) — De l'avis du député conservateur Lincoln Alexander, le premier ministre Pierre Trudeau a eu un geste obscène à son adresse aux Communes, vendredi, voulant dire... (censure).

Pendant la période de questions le député de Hamilton West a exprimé son indignation à M. Trudeau, disant que celui-ci s'était payé sa tête à propos de ses remarques concernant un document de la députation libérale faisant état du chômage.

Par la suite M. Alexander ne put s'empêcher de rire de cette histoire en s'entretenant avec les journalistes. Il avoua ne pas savoir au juste quel doigt M. Trudeau avait pointé, mais n'exprima aucun doute sur la signification du geste.

Il y a sept ans le premier ministre avait causé tout un vacarme aux Communes, alors que des députés de l'opposition lui avaient reproché d'avoir fait un geste déplacé.

En dehors du Parlement, questionné sur ce qu'il avait dit au juste M. Trudeau avait répondu: "fuddle duddle". Vocabulaire que le traducteur ne se risque pas à rendre en français.

## Sun Life

WINNIPEG (PC) — La compagnie d'assurances Sun Life de Montréal a acquis le nouvel immeuble United Grain Growers (UGG) sis au coeur de Winnipeg.

M. Don Leaney, président de Richardson Realty Ltd, a expliqué que la compagnie d'assurances a fait cette acquisition strictement à titre d'investissement dans le marché immobilier de la capitale manitobaine.

L'immeuble de 15 étages dont l'oeuvre a coûté \$6.5 millions et qui compte 122,000 pieds carrés de bureaux, a été construit par Richardson Realty, UGG s'étant engagée à louer près de la moitié du bâtiment.

Selon M. Leaney, sa société avait envisagé d'abord d'être propriétaire de l'immeuble mais, par la suite intervint avec la Sun Life une entente profitable aux deux parties. Le prix de la transaction n'a pas été révélé.

## LaPrade

OTTAWA (PC) — La Société d'énergie du Canada a déclaré vendredi qu'un système automatique d'alarme sera installé à l'usine d'eau lourde de LaPrade près de Gently, au Québec, comme mesure de protection contre toute émanation d'hydrogène sulfuré.

Elle commentait ainsi une déclaration d'un groupe de citoyens inquiets de l'emploi du gaz dans la fabrication de l'eau lourde.

Les installations seront semblables à celles de Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse; il s'agit d'entourer l'usine de vastes brûleurs qui s'allument s'il y a émanation et dirigent le gaz très haut dans l'air où il se disperse.

Le comité de protection de l'environnement de Lotbinière avait fait observer que des gens habitent à deux milles de l'usine de Gently, en construction. Et ils avaient ajouté que le système d'alarme à l'usine du lac Huron en Ontario fonctionne dans un périmètre de cinq milles.

La Société d'énergie a précisé que l'usine de Gently serait munie de tous les dispositifs de protection exigés par les gouvernements fédéral et provincial.

## Contraventions

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur Perrin Beatty a déposé aux Communes, vendredi, une proposition de loi rédigée par des étudiants en sciences politiques de l'Université Wilfrid-Laurier, de Waterloo en Ontario.

Cette proposition de loi, qui a peu de chances d'être adoptée, vise à décourager les diplomates étrangers qui invoquent l'immunité diplomatique pour ne pas acquitter les frais d'infractions aux règlements de circulation.

Il s'agit dans la plupart des cas de contraventions pour stationnement illégal ou pour vitesse excessive.

Si la proposition de loi était adoptée, le gouvernement devrait publier deux fois par année la liste des diplomates qui auraient refusé de se soumettre aux règlements de circulation.

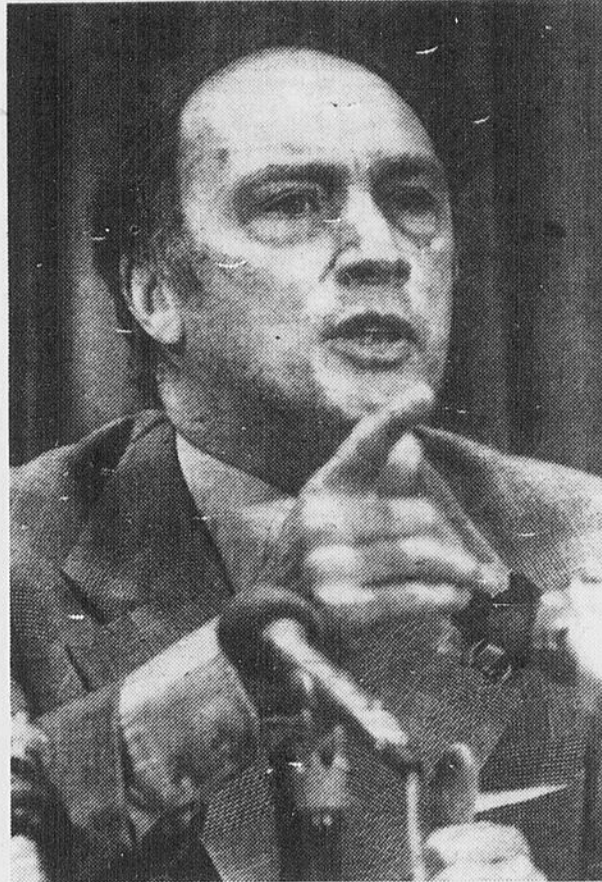
Et il devrait envoyer une note de protestation au gouvernement étranger dont le diplomate aurait invoqué l'immunité diplomatique plus de trois fois en six mois pour cette raison.

Une loi semblable existe déjà aux Etats-Unis.

## Si Moscou se permet la moindre représaille

## Le Canada répondra par la loi du talion

OTTAWA (PC) — Le Canada a menacé d'expulser d'autres diplomates soviétiques si Moscou déclare persona non grata le personnel diplomatique canadien en Union soviétique, en représailles contre l'expulsion de 13 Soviétiques soupçonnés d'être des espions.



AMITIE — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que la découverte d'un réseau d'espionnage russe au Canada ne détruirait pas les bonnes relations que les deux pays ont toujours entretenues.

(Téléphoto PC)

En annonçant le démantèlement de l'un des plus importants réseaux d'espionnage de l'histoire du Canada, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a déclaré jeudi devant la Chambre des Communes que le gouvernement répondrait par la loi du talion si le personnel diplomatique canadien était expulsé d'Union soviétique.

Le ministre a indiqué que quatre des treize responsables soviétiques incriminés devront quitter le pays lundi prochain, que sept autres auront jusqu'au 23 février pour partir et qu'enfin les deux Soviétiques qui se trouvent hors du Canada ne seront pas autorisés à y revenir.

Parmi les Soviétiques accusés d'avoir essayé d'obtenir d'un responsable important de la GRC des renseignements sur les services de sécurité, se trouvent le premier secrétaire de l'ambassade soviétique à Ottawa, Igor Vartanian, et deux deuxième secrétaires.

M. Jamieson a estimé que cette affaire constituait un sérieux recul dans les relations entre le Canada et l'Union soviétique et il a déclaré devant la Chambre des Communes qu'il avait décliné une invitation à se rendre en Union soviétique.

Un attaché de presse de l'ambassade soviétique a refusé de dire quelle mesure son gouvernement pourrait prendre.

## Précisions

M. Jamieson a relaté toute l'affaire devant le Parlement.

Deux responsables soviétiques étaient entrés en contact avec un membre de la GRC au début de l'année dernière et lui avaient offert "une somme d'argent illimitée pour espionner pour leur compte".

Ce policier canadien connaissait l'un des agents soviétiques et avait immédiatement rapporté l'affaire à ses supérieurs.

La GRC l'avait alors autorisé à essayer de piéger les Soviétiques et il avait rencontré Vartanian à sept occasions pour lui fournir des renseignements tru-

qués. Il avait touché \$30,500 en plusieurs versements et on lui avait offert "une somme d'argent illimitée".

Le ministre a indiqué que les 12 autres Soviétiques incriminés avaient rempli "différentes fonctions de soutien, notamment des opérations de transport, de contre-surveillance et des activités d'observation régulières".

"Cette affaire est un exemple classique d'opération d'espionnage", a poursuivi M. Jamieson, "avec un système de surveillance discrète et toutes choses destinées à arranger des rencontres clandestines entre le membre de la GRC et l'agent soviétique." "Par exemple, à différentes occasions, des messages ont été transmis au membre de la GRC par l'intermédiaire d'une baguette creuse et d'un paquet de cigarettes truqué."

L'agent lui demandait d'obtenir des informations sur des sujets tels que les méthodes employées par les services de sécurité de la GRC contre les services secrets soviétiques au Canada, les dossiers personnels des employés de la GRC et des détails sur les affaires de contre-espionnage.

## Renseignements

"En retour, ce membre de la GRC fournissait aux Soviétiques des renseignements anodins ou complètement inventés. Le fait qu'il est payé \$30,500 pour des informations sans importance donne une indication de l'importance que les services secrets soviétiques ont attachée à cette opération", a conclu M. Jamieson.

Le chef adjoint du service de presse du ministère des Affaires extérieures, M. Derek Burney, a indiqué que l'une des raisons qui avait poussé le gouvernement à stopper l'expérience, est que les Soviétiques étaient sur le point de découvrir la supercherie et que la vie du membre de la GRC était en danger.

Cependant, selon les observateurs, il pourrait y avoir une autre raison. Ils estiment notamment que cette révélation a été faite pour essayer de contrebalancer la mauvaise publicité que s'est faite la GRC en enquêtant et en espionnant le mouvement séparatiste québécois au début des années '70.

## Espionnage soviétique

## Chronologie des arrestations dans le monde

La découverte d'un vaste réseau d'espionnage soviétique au Canada, le plus important depuis celui qui avait été neutralisé en 1946, évoque les grandes affaires d'espionnage de l'après-guerre:

— mars 1946: le professeur Allan Nunn May, arrêté à la sortie d'un cours de physique atomique au Kings College de Londres. Mis en cause par les révélations d'Igor Gouzenko, attaché à l'ambassade d'URSS à Ottawa, démasquant le réseau Zabolotne au Canada et aux Etats-Unis, il fut condamné à dix ans de prison.

— février 1950: le docteur Klaus Fuchs, important ingénieur aux laboratoires atomiques de Harwell en Grande-Bretagne. Condamné à 14 ans de prison.

— janvier 1950: Alger Hiss, ancien haut fonctionnaire au département d'Etat, conseiller de Roosevelt, membre de la délégation américaine à Valta. Condamné à 5 ans de prison pour avoir remis des secrets d'Etat à un agent soviétique en 1950.

— juin 1951: Deux diplomates britanniques Donald MacLean et Guy Burgess s'enfuient en URSS où ils sont rejoints en 1963 par leur chef Kim Philby. Celui-ci, haut fonctionnaire de MI6 (services secrets anglais) avait été responsable notamment de la section anti-soviétique et du service de liaison entre la CIA et MI6.

## Selon Gouzenko

## Des milliers d'agents travaillent au Canada

TORONTO (Reuter) — Selon un transfuge soviétique, il y aurait actuellement au Canada, d'où 13 diplomates soviétiques viennent d'être expulsés pour espionnage, des milliers d'agents travaillant pour le compte de Moscou.

M. Igor Gouzenko, qui a cherché refuge au Canada en 1945 avec des documents secrets qui ont permis de démasquer un réseau d'espionnage, a déclaré au Toronto Sun qu'il n'avait eu accès à cette date qu'à l'un des neuf réseaux opérant au Canada.

"Puisque les autres réseaux avaient la même poli-

tique de recruter des Canadiens pour travailler pour eux, il doit y avoir des milliers d'agents en liberté au Canada", déclare M. Gouzenko ajoutant que, de plus, des pays comme la Pologne, la Tchécoslovaquie et Cuba avaient leurs propres activités "d'espionnage et de subversion".

L'ancien chiffreur, qui est maintenant âgé de 52 ans et vit sous un faux nom au Canada, conseille aux autorités d'encourager les agents soviétiques à trahir en leur offrant argent, emploi et protection. Lui-même avait déserté dans

des circonstances tragiques; après avoir dérobé une centaine de documents secrets à l'ambassade d'Union soviétique, à Ottawa, il était allé de porte à porte sans succès pendant 48 heures pour convaincre les autorités et les journaux de l'intérêt

présenté par ces documents que des agents soviétiques tentaient de récupérer.

D'autre part, le Globe and Mail de Toronto affirme que la GRC serait sur le point de démasquer plusieurs autres espions.

— juillet 1954: Disparition d'Otto John, chef du service fédéral pour la protection de la constitution en RFA, réfugié en RDA, il est condamné à 4 ans de prison après son retour en RFA en décembre 1955.

— juin 1963: Colonel Stig Wennerstroem (l'espion du siècle), ancien chef de l'OTAN au cabinet du ministre de la Défense suédoise. Travaillant pour l'URSS depuis 1948, alors qu'il était attaché de lair à Moscou. Condamné à la prison à vie, sa peine fut réduite à 20 ans.

— septembre 1963: Georges Paques, chef adjoint du service de presse de l'OTAN. Condamné en juin 1964 à la détention criminelle à perpétuité. Cet espion français est libéré en mai 1970.

— septembre 1971: 105 diplomates et fonctionnaires soviétiques sont expulsés de Londres comme agents du KGB.

— avril 1974: Gunther Guillaume, numéro trois du cabinet du chancelier Willy Brandt et sa femme Christel. Condamnés respectivement à 13 et 8 ans de prison le 15 décembre 1975. Apparaissant le chancelier Brandt avait démissionné le 6 mai 1974.

— juin 1976: Renate Lutze, secrétaire du directeur des affaires sociales au ministère ouest-allemand de la Dé-

fense. C'est la plus grosse affaire d'espionnage depuis un quart de siècle en RFA. Les plans de défense ouest-allemands et de l'OTAN doivent être changés.

— août 1976: Le colonel-brigadier Jean-Louis Jeanmaire, ancien commandant de la défense aérienne suisse, est condamné à 18 ans de réclusion pour avoir livré des secrets militaires à l'URSS de 1962 à 1975.

— septembre 1977: général Ahmad Moqarebi, directeur-adjoint de la section plan et logistique de l'état-major iranien. Condamné à mort et exécuté le 25 décembre.

## VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE



EQUIPEMENTS USAGES



## Chargeurs sur roues avec pelle rétro

John Deere, modèle 410 Cabine fermée. # 857.	\$13,900
John Deere, modèle 400 Cabine fermée. # 837.	\$6,900
John Deere, modèle 500B Cabine fermée. # 831.	\$14,900

## EXCAVATRICES HYDRAULIQUES

Massey Ferguson, modèle 450 Excellente condition. # 780.	\$26,900
Massey Ferguson, modèle 450 Très bonne condition. # 840.	\$22,900

## TRACTEURS SUR CHENILLES

John Deere, modèle 450B Lame hydraulique et treuil. # 783.	\$22,900
John Deere, modèle 450 Lame 6410. # 836.	\$4,900

Caterpillar, modèle D-7 Treuil.	\$6,900
Case, modèle 310 # 861.	\$1,900

## CHARGEUR SUR CHENILLES

Case, modèle 450 Cabine fermée. # 841.	\$19,900
---	----------

## NIVELEUSE

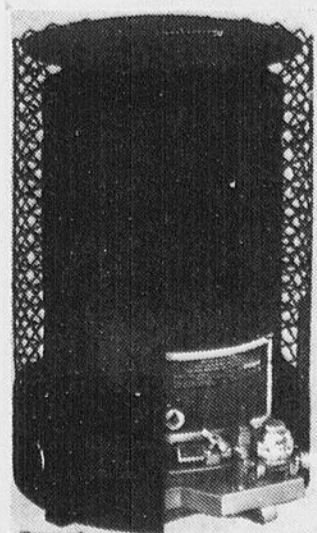
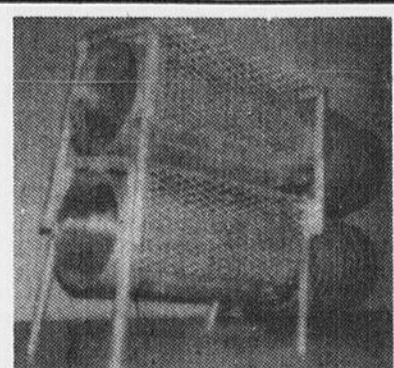
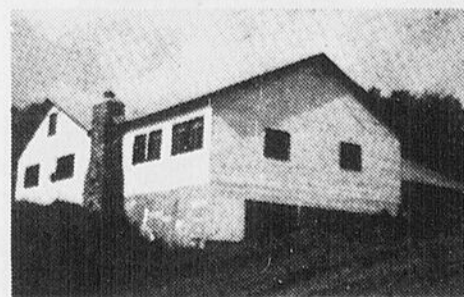
Callion, modèle 118 # 790.	\$4,500
-------------------------------	---------

Débusqueurs forestiers John Deere, modèle 440A.	\$4,000 à \$7,900
--	-------------------

John Deere, modèle 440B # 844.	\$14,900
-----------------------------------	----------

Tree Farmer, modèle C-5 # 868.	\$4,900
-----------------------------------	---------

TRACTO

850, ROUTE 170  
CHICOUTIMI - 549-0303Prix spéciaux pour février jusqu'au 15 mars 1978  
CHAUFFERETTES AU GAZ PROPANE200,000 B.T.U.  
Neuves:  
\$175<sup>00</sup>Seconde main, en bonne condition.  
\$149<sup>00</sup>Pan Québec  
Inc.1601, boul. Sacré-Coeur  
St-Félicien, P.Q.  
679-0663140,000 B.T.U.  
Neuves:  
\$135<sup>00</sup>  
Seconde main,  
en bonne condition.  
\$121<sup>00</sup>Tous les produits de l'érable  
en vente sur place.Repas canadiens, possibilités  
pour 250 personnes.  
Orchestre sur place.Bienvenue à la  
CABANE  
Marcel Poulin  
Centre-ville — Beauceville-Est  
Téls: (418) 774-6896 — 774-9119

Pour réservations...

M. ou Mme MARCEL POULIN

Téls: (418) 774-6896 ou 774-9119  
105, 2e Rue Beauceville-Est

- Vaste stationnement
- PARTIES de SUCRE

Durant FEVRIER, MARS et AVRIL:  
Tous les jours.

**Selon les experts**

# Un tour de plus et Cosmos 954 tombait sur New York

par Jonathan Sharp

TORONTO (Reuter) — Le 24 janvier dernier, un satellite militaire soviétique équipé d'un générateur nucléaire — Cosmos 954 — effectuait un retour précipité vers la terre. Ses constructeurs soviétiques étaient bien incapables de prédire où il allait atterrir, encore moins de l'arrêter dans sa course. L'idée que l'humanité puisse un jour ou l'autre voir rebondir sur elle accidentellement, et de façon désastreuse, les produits de sa propre technologie n'est pas nouvelle. La chute de Cosmos 954 n'en est pas moins un sévère avertissement.

En l'occurrence, l'humanité s'est tirée d'affaire. Le satellite soviétique s'est désintégré dans l'atmosphère en une série de boules de feu qui se sont écrasées dans une région heureusement très peu habitée du nord-ouest canadien.

Les choses auraient pu évoluer très différemment si le satellite (un engin de cinq tonnes) avait effectué un tour de plus. Selon des scientifiques américains, cités par la revue Time, il aurait très bien pu se faire que Cosmos retombe alors dans les environs de New York à l'heure où les habitants partent à leur travail.

**Déclarations erronées**

Le hasard a cependant bien agi. Les espaces enneigés des Territoires du Nord-Ouest, où se sont éparpillés les restes du satellite, ont fourni un terrain d'essai relativement sûr pour les techniques de l'homme sur la façon de récupérer ses propres débris atomiques.

Mais ces techniques, manifestement, sont loin d'être au point. La vaste opération montée par les Américains et les Canadiens pour localiser, isoler puis neutraliser les débris radioactifs ne manquait pas d'impressionner, mais elle a été lente.

Elle n'a pas été dénuée, non plus, d'une série presque comique de déclarations erronées, de fausses alarmes et d'assurances tout aussi inexactes par les responsables de l'opération.

L'ironie la plus grande, toutefois, c'est que la partie jusqu'ici la plus volumineuse des débris récupérés ne l'a pas été par les appareils ultra-perfectionnés que l'on avait envoyé sur place, mais par deux jeunes Américains qui parcouraient la région en traineau à chiens.

En fait, tout avait commencé avant même que le monde en général eut appris l'existence de Cosmos 954.

**NORAD**

Les experts américains du NORAD à Colorado Springs qui, eux, ne quittent pas des yeux les quatre milliers d'engins de fabrication humaine qui tournent autour de la terre, avaient compris que le satellite soviétique était en difficulté et qu'il allait sortir de son orbite.

Les autorités américaines avaient fait part de leur inquiétude à l'Union soviétique et informé les gouvernements alliés. On n'en avait cependant rien dit dans le public sous le prétexte qu'il n'était pas du tout opportun d'alerter l'opinion alors que l'engin se désintégrerait probablement sans causer le moins de risque avant d'atteindre la terre.

"La coopération entre les super-puissances et la sympathie à l'égard de l'une d'elles ayant des ennuis était presque touchante", a fait remarquer la revue Macleans, ajoutant: "Mais il y avait une curieuse absence d'inquiétude pour des victimes éventuelles..."

**M. Danson**

Quant la chute de Cosmos 954 fut finalement annoncée le ministre canadien de la Défense, M.

Barney Danson, déclara au cours d'une conférence de presse que les chances étaient à "98 pour cent ou plus" que le satellite se désintégrerait complètement en pénétrant dans l'atmosphère.

Des déclarations tout aussi rassurantes furent faites à Washington par le conseiller de la sécurité nationale, M. Zbigniew Brzezinski. Les Soviétiques leur firent écho.

Mais bien que la menace fut considérée comme très éloignée, toutes les dispositions avaient été prises. Des avions chargés d'instruments de détection survolèrent une région de la grandeur de la Suisse.

Le premier indice d'un "point chaud" de radiations fut révélé le 1er février. Il provenait d'un engin de fabrication humaine et, par conséquent, probablement du satellite. Le lendemain, M. Danson parlait de radiations extrêmement dangereuses, sans doute de la pile atomique du satellite.

Le surlendemain, cependant, le propre chef d'état-major de la Défense, l'amiral Robert Falls, indiquait que la lecture des radiations était due à erreur technique.

**Démence**

Déclaration à son tour démen-

tie par les experts américains et canadiens qui s'étaient réunis à Edmonton, Alberta où était le quartier général de l'opération. Les instruments étaient peut-être un peu déréglés mais il y avait positivement quelque part un engin de fabrication humaine et probablement dangereux.

Finalement, ce sont deux Américains en expédition hivernale qui eurent la première rencontre physique avec les débris du satellite. Ils crurent d'abord qu'ils avaient à faire à l'épave d'un avion.

En apprenant qu'un satellite s'était écrasé dans la région, ils firent part de leur découverte par un message radio.

Les deux hommes et quatre de leurs compagnons furent rapidement évacués de leur camp.

Aucun d'eux, y compris Michael Mobley qui avait touché les débris avec sa main gantée, n'avait été atteint par la radioactivité.

Les tests révélèrent que les débris qu'ils avaient trouvés n'étaient que légèrement radioactifs et qu'ils ne faisaient pas partie du noyau d'uranium du générateur nucléaire.

**Conséquences dramatiques**

Ce n'est qu'au neuvième jour de l'opération qu'un fragment véritablement dangereux du satellite

— un morceau de métal de 25 centimètres — fut découvert.

Il émettait des radiations capables de tuer la personne qui l'aurait gardé avec elle pendant plusieurs heures.

Il se trouvait, heureusement, dans une région où personne ne risquait de l'emporter avec lui. Ce morceau de métal n'en a pas moins évoqué les conséquences dramatiques qui pourraient se produire si ce genre d'objets s'éparillaient sur des zones urbaines.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, s'est montré assez fataliste à ce sujet. Comme on lui demandait au cours d'une conférence de presse comment il se faisait qu'il n'était pas plus indigné du fait qu'un objet étranger et virtuellement dangereux fusse tombé sur son pays, il a répondu que la possibilité de telles chutes — ce qu'il a appelé les "déchets" du ciel — était un fait de la vie qu'il fallait bien accepter.

Ce sont peut-être les navettes spatiales américaines, lorsqu'elles entreront en action dans les années quatre-vingt, qui apporteront la réponse à ce problème en allant récupérer dans le ciel ces dangereux déchets, avant qu'ils ne tombent sur les têtes de leurs créateurs.

**De Paris**

## Whelan fait appel à la coopération des bien nantis

par Jacques Bouchard

PARIS (PC) — C'est un appel à l'organisation au niveau international du marché agricole que le mi-

les débouchent sur une amélioration sensible de l'équilibre des marchés internationaux et sur une plus grande libéralisation du commerce des produits

toine Humblet en assumant la présidence.

**Conditions**

Cependant a précisé M. Whelan: "Je soutiens que la chose n'est possible qu'à la condition d'abolir les barrières non tarifaires, aussi bien que les tarifs douaniers eux-mêmes".

La prise de position du ministre canadien remet en effet en cause toute la question des mesures protectionnistes que chaque pays, aussi bien au sein des neuf membres du Marché commun européen que d'autres, sont tentés un jour ou l'autre de mettre en vigueur pour protéger un secteur ou l'autre de l'économie agricole de leur pays.

D'un autre côté, M. Whelan s'est montré optimiste quant "aux résultats des négociations qui débuteront lundi, à Genève, au sujet de la nouvelle entente internationale sur le blé. J'espère, quant à moi, qu'elle offrira plus de sécurité aux céréaliculteurs".

Quant à l'avenir, M. Whelan a appuyé la suggestion d'examiner régulièrement les politiques agricoles et il a convenu qu'il faudrait cerner les problèmes éventuels afin d'en discuter et

les résoudre au plus tôt.

**Etude**

Le Canada, a-t-il poursuivi, approuve l'idée de tenir une séance annuelle d'examen des perspectives et de concentrer d'avantage le débat sur les instruments et les objectifs du plan d'élaboration d'une stratégie alimentaire mondiale.

"Nous devons harmoniser nos politiques intérieures et internationales de manière à ce que les agriculteurs du monde entier puissent continuer de répondre aux besoins alimentaires de nos populations croissantes", a affirmé le ministre de l'Agriculture du Canada.

D'un autre côté, le président de la conférence, au cours d'une rencontre élargie avec la presse internationale, avait reconnu que la réunion de Paris n'avait pas pour but de commencer les négociations sur ces différents sujets mais de permettre aux différents ministres de l'Agriculture de se rencontrer et de faire un tour d'horizon global de la situation agricole et alimentaire actuelle.

**Explications**

M. Humblet a reconnu

que la rencontre ministérielle de Paris avait donné lieu à des explications franches entre les participants qui aideront sûrement "les prochaines négociations".

Dans le communiqué final émis à l'issue de la réunion les ministres ont rap-

pelé "les conséquences des fluctuations importantes enregistrées ces dernières années sur les marchés internationaux des produits agricoles, notamment en ce qui concerne les céréales, les produits d'alimentation animale et les produits animaux. Ils ont estimé que, compte tenu des effets internationaux des politiques agricoles nationales, des mesures cor-

rectives devaient être prises en coopération pour atténuer ces fluctuations et pour assurer la stabilité souhaitée.

Les ministres ont constaté que pour la première fois depuis 1973, la production mondiale de céréales permet à la fois d'assurer l'approvisionnement du marché et les obligations en matière d'aide

alimentaire, et de reconstituer les stocks. A ce sujet, il a été souligné qu'il était nécessaire de procéder avec célérité à l'établissement d'un système de stocks nationaux coordonnés sur le plan international, propre à assurer la sécurité alimentaire et à promouvoir un plus grand degré de stabilité sur le marché mondial des céréales à l'avenir".



Eugène Whelan

ministre canadien de l'Agriculture, M. Eugène Whelan a lancé à ses collègues ministériels réunis depuis deux jours à Paris au siège de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

M. Whelan est intervenu à deux reprises devant les 24 participants à ce colloque international et il a précisé sa pensée par la suite au cours d'une conférence de presse, vendredi, au siège de l'Organisation internationale à Paris.

"Le monde dans lequel nous vivons s'est considérablement resserré, comme en témoignent le développement des communications et l'interdépendance entre les pays. Pourtant, j'ai souvent l'impression que rien n'est fait en vue d'élaborer des plans, des politiques et des programmes aptes à renforcer les circuits alimentaires à l'échelle mondiale.

**Barrières**

"Bien au contraire, les barrières tarifaires ou autres que nous érigeons et notre recherche du profit, souvent au détriment des autres, nous engagent sur la voie de la destruction", a fait valoir M. Whelan au cours de ses interventions très remarquées devant ses collègues européens.

M. Whelan a rappelé qu'en ce moment le Canada participe aux négociations multilatérales sur le commerce qui viennent d'entrer dans une phase positive à Genève.

"Le Canada occupe une place importante dans le commerce agricole mondial, d'où l'immense intérêt que nous portons à ces négociations. Il importe qu'il

### Une invitation...

A une rencontre avec le futur chef du Parti libéral du Québec.

**Venez entendre les aspirants-candidats et les interroger sur les grandes questions de l'heure du Québec.**

Le Parti libéral du Québec invite toute la population à manifester son intérêt pour l'avenir politique du Québec... Nous sommes convaincus comme vous que le Québec de demain doit être à la mesure de vos aspirations.

**Où: Quand:**

**Cégep de Jonquière**

Salle François-Brassard Jonquière

**dimanche, 12 février 1978 à 13h30**

Congrès pour le choix d'un chef



**PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC**

# C'est toujours aux autres que ça arrive!



...jusqu'au jour où la roue tourne et que la malchance s'abat sur vous, votre maison, votre propre foyer, car nul n'est à l'abri d'une catastrophe, d'un incendie. Un feu se déclare, et vos biens, meubles, vêtements, économies — disparaissent en fumée.

N'attendez pas qu'un malheur arrive et se transforme en tragédie, prévoyez le pire en faisant face à l'inattendu.

Assurez vos biens avec Wawanesa qui vous offre les polices d'assurance qui vous permettront de dormir sur vos deux oreilles. Pour les propriétaires, l'assurance-habitation Wawanesa,

pour les locataires, l'assurance biens meubles Wawanesa vous protégeront contre incendie, vol, vandalisme, responsabilité civile et autres risques.

Appelez-nous et un représentant vous expliquera en détail tous les avantages de nos polices d'assurance.

Wawanesa... une assurance qui protège déjà des milliers et des milliers de foyers québécois.

Une assurance sur laquelle vous pouvez compter vous aussi.

Placez-vous sous notre aile.



## Assurance Incendie Wawanesa

**Chicoutimi**  
210 est, rue Racine  
Tél.: 543-7791

Bureau de service ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h. Samedi de 9 h à 16 h.

Sans obligations! Poster ce coupon à l'adresse du bureau Wawanesa proche de chez vous. Notre représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour

propriétaire  locataire

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Code postal: .....

Tél.: .....